PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

La Région Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

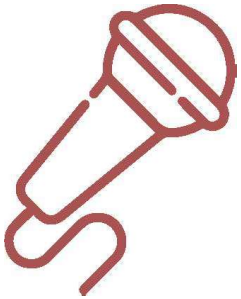
JOURNÉE RÉGIONALE

Politiques Sociales du Logement

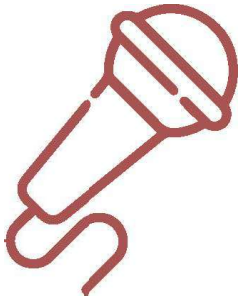
Co-organisée par la Région Occitanie et la DREAL Occitanie

Animation : Aurélie Alquié-Corbineau

Ouverture de la journée



Maria-Alice PELE,
Vice-Présidente en charge de la Politique de la ville
Région Occitanie



Nicolas RASSON
Directeur de l'Aménagement,
DREAL

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Ouverture de la journée





PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

DREAL OCCITANIE
Direction de l'aménagement
Département Habitat-Logement

JOURNEE REGIONALE
POLITIQUES SOCIALES DU LOGEMENT

13 octobre 2026



MONTPELLIER. SALLE EDGAR TAILHADES
HOTEL DE REGION

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

DREAL OCCITANIE
Direction de l'aménagement
Département Habitat-Logement

La Région
Occitanie
Pyrénées · Méditerranée

COMITÉ RÉGIONAL POUR LE LOGEMENT DES JEUNES
CRLJ



13 octobre 2026

MONTPELLIER. SALLE EDGAR TAILHADES
HOTEL DE REGION

Programme de la matinée

1) **Questions-réponses avec la DHUP**

2) **Bilan FNAVDL**
avec immersion au coeur de 3 projets

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Programme de l'après-midi

3) Présentation de l'outil Cartographie interactive "Logement des jeunes de moins de 30 ans" (Région)

Découverte du nouveau guide du logement (ARML)

4) Atelier "La galerie des diagnostics du logement des jeunes"

5) Atelier "Cartographie sensible pour la programmation de logements pour les jeunes en 2027"

6) Evaluation de la journée

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

JOURNEE REGIONALE

POLITIQUES SOCIALES DU LOGEMENT

13 octobre 2026



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Météo des territoires

Regardez la personne assise juste à côté de vous
(si possible pas un collègue)



Chacun à son tour se présente en **30 secondes chrono** :

- son **prénom**,
- sa **structure**,
- un mot résumant sa **météo personnelle** du moment sur les politiques sociales du logement
(ex: *"Optimiste mais sous tension"*, *"Dans l'attente de visibilité"*).

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

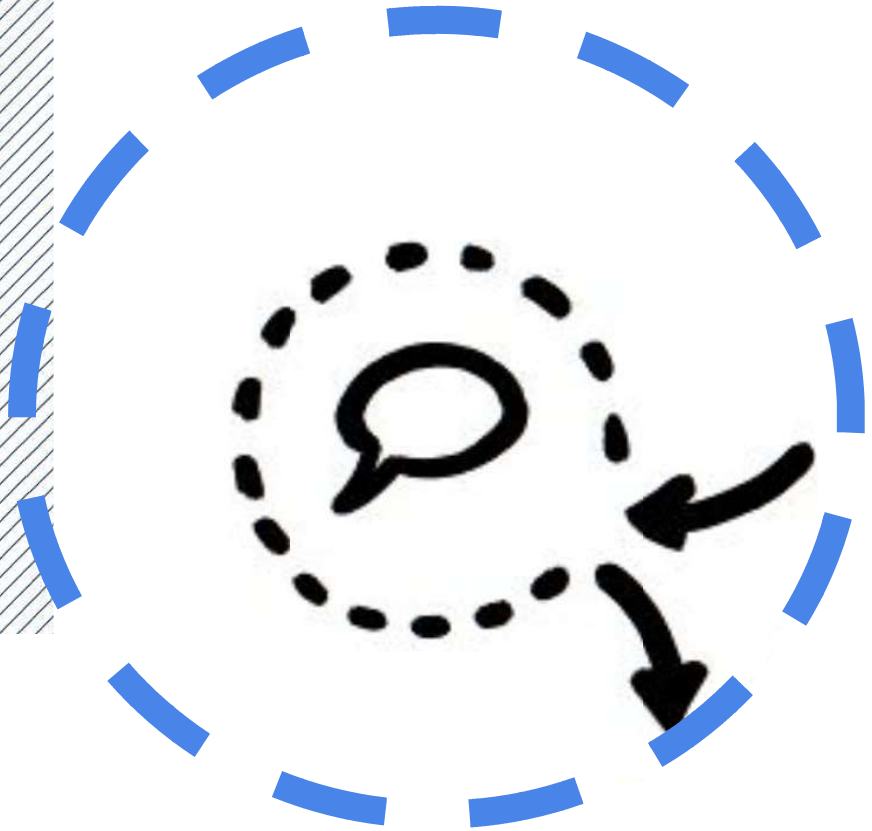
Questions-réponses avec Damien METIVIER

Adjoint à la cheffe de bureau LO5

(Direction de l'habitat,
de l'urbanisme et des paysages)

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cercle de Samoa



Cercle bleu : écoute

Cercle noir: prise de parole

Toujours laisser
une chaise de libre
dans le cercle noir

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Deux questions

Qu’est-ce qui vous a le plus **interpellé?**

Qu’est-ce que vous souhaiteriez approfondir?

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité



Damien METIVIER
Adjoint à la cheffe de bureau LO5
(Direction de l'habitat,
de l'urbanisme et des paysages)

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

FOCUS FNAVDL

Fonds national d'accompagnement vers et dans le logement

Vanessa MARTIN

HAbitat Social en Occitanie

Arnaud GERARDI

DREAL Occitanie

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Habitat social
en Occitanie
Union régionale Hlm

FNAVDL

Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Quels publics pour quelles actions ?

Habitat social en Occitanie
Union régionale Hlm

Un élargissement des publics bénéficiaires - Du DALO vers une approche plus large des ménages prioritaires

- aux **ménages prioritaires au titre du Droit au logement opposable (DALO)**, devant être relogés en urgence ;
- aux **ménages en situation de difficultés sociales et/ou financières** (personnes sans domicile ou hébergées, les personnes victimes de violences conjugales, les jeunes sortant de l'ASE, etc).
- aux personnes relevant des politiques d'**hébergement et d'accès au logement** ;
- aux actions de **gestion locative adaptée (GLA)** favorisant :
  - l'**accès au logement** ;
  - le **maintien dans le logement**.

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Le financement du FNAVDL

Deux principales sources de financement :

- **Astreintes DALO** : recettes issues des astreintes versées par l'État.
- **Contribution des bailleurs sociaux via la Caisse de Garantie du logement locatif social (CGLLS)** :
  - Contribution financière fixée à **25 millions d'euros** (initialement fixée à 15 M€, revalorisé en 2024)

- **En contrepartie, 40 % des engagements financiers** doivent être consacrés à des projets **portés ou co-portés par des bailleurs sociaux. En 2026, elle est de 42%.**

Une mise en œuvre locale renforçant le partenariat bailleurs sociaux / associations

- ***Objectif : faire émerger des réponses adaptées aux besoins des territoires***

- **40% des projets financés** doivent être portés ou co-portés par un **bailleur social**, au titre de la participation financière du Mouvement Hlm.
- Echelle départementale, organisation d'un dialogue entre les opérateurs : les **bailleurs sociaux,** les **associations et les DDETS de 13 territoires**

Ce dispositif démontre un partenariat efficace entre les organismes HLM et les associations.

Une gouvernance territorialisée

- **La Délégation interministérielle à l'Hébergement et à l'accès au Logement (DIHAL)** constitue l'instance de pilotage et de suivi du fonds **au niveau national**.

- La DREAL a été désignée comme pilote en Occitanie avec un **comité de pilotage régional** constitué de la **DREAL, la DREETS, USH Habitat social en Occitanie.**

- Le comité de pilotage est chargé de définir et organiser les modalités de mise en œuvre de l'appel à projets, ainsi que le suivi des projets.

- **En Occitanie :**
- Choix retenu d'un **appel à projets régional : en 2020, 2021, 2023 et 2026**
- Une attention particulière portée à l'équilibre territorial dans la **répartition des projets sur les territoires et des financements**.

Le FNAVDL 2025 en Occitanie

- **4 142 ménages différents ont bénéficié d'un accompagnement vers ou dans le logement (AVL, ADL ou les deux).**
- Le type d'accompagnement se répartit ainsi :
- **1 720 ménages** ont bénéficié d'un accompagnement vers le logement (AVL)., soit environ **41,5 % ménages** accompagnés.
- **1 674 ménages** ont bénéficié d'un accompagnement dans le logement (ADL), soit environ **40,4 % des ménages accompagnés.**
- **748 ménages,** ont cumulé AVL et ADL, ce qui montre, pour une partie du public, un suivi renforcé et continu, depuis l'accès jusqu'à la stabilisation dans le logement. Ces accompagnements représentent **18,1 %** des ménages accompagnées.
- **696 ménages prioritaires DALO** ont bénéficié d'un accompagnement, ce qui traduit une mobilisation importante auprès des publics reconnus prioritaires au titre du droit au logement.
- Les accompagnements ont permis :
- **À 1 248 ménages d'accéder à un logement.**
- **À 1 400 ménages d'être maintenus en logement ou relogés dans le cadre d'ADL visant le maintien.**

Le FNAVDL 2025 en Occitanie

Habitat social en Occitanie
Union régionale Hlm

- En 2025, l'État a maintenu son engagement sur le volet de l'accompagnement vers et dans le logement, avec une enveloppe de **4 699 375 €** pour l'Occitanie, soit un renforcement de **+ 569 672 €**, représentant **+ 13,79 %** par rapport à 2024.
- En 2025, **53 conventions** ont ainsi été signées en Occitanie entre l'État et les porteurs de projets au titre du FNAVDL, pour un montant global de **4 421 251 €**.
- Au 31 mai 2026, le **taux de consommation** de l'enveloppe régionale s' élevait à **80,9 %** (enveloppe de 4 699 374 € et 3 804 989 € consommés).
- Si l'on rapporte ce taux de consommation aux seules conventions effectivement signées, celui-ci atteint **94 %**.
- Le montant moyen d'une convention s'élève à **84 474,17 €**.

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Le FNAVDL 2025 en Occitanie

Une culture partenariale solide :

- **Plus de 42 % de l'enveloppe est projets co-portés par des bailleurs sociaux et des associations en 2025.**

. Un travail étroit avec les SIAO, les CCAPEX, les services sociaux départementaux et des associations spécialisées (violences conjugales, santé mentale, jeunesse, etc.).

Ces partenariats permettent :

- un repérage plus précoce des situations à risque,
- des orientations plus rapides et plus adaptées vers les dispositifs AVDL,
- une meilleure coordination des interventions auprès des ménages, limitant les ruptures de parcours.

L’Appel à projets 2026

- **La DREAL, la DREETS et Habitat Social en Occitanie ont lancé, en Occitanie, un appel à projets FNAVDL pour la période 2026–2027.**
- Procédure entiérement dématérialisée, via la plateforme « Démarches simplifiées »
- Le cahier des charges régional, a été rédigé conjointement par la DREAL, la DREETS et Habitat Social en Occitanie.
- Les projets peuvent être portés par des associations, des bailleurs sociaux, des collectivités, ou être construits en partenariat, notamment entre acteurs du logement et de l’accompagnement social.
- Les projets déposés ont fait l’objet :
  - d’une instruction départementale par les DDETS ;
  - puis d’une sélection régionale par la DREAL, la DREETS et Habitat Social en Occitanie.
- **Cette organisation a permis d’instruire 81 dossiers et vise à garantir, à terme, une utilisation efficace et équitable des crédits du FNAVDL, au bénéfice des territoires et des publics concernés. 68 dossiers ont été retenus à l’issue des comités de sélection.**

L’enveloppe FNAVDL 2026

- **Maintien des enveloppes régionales** à leur niveau de 2025, soit **4 699 374 €** pour l’Occitanie.
- Répartition d’une partie de la réserve nationale (4 M€), entre les régions, afin de financer des **équipes mobiles “maintien dans le logement dans le parc social”**, intervenant sur les thématiques de la prévention des expulsions locatives et de la santé mentale.
- La région Occitanie s’est ainsi vu doter d’une enveloppe supplémentaire de **300 000 € par an pendant 4 ans** pour le financement de ces équipes mobiles.

Un fonctionnement questionné..

Dans son rapport de septembre 2026, la cour des comptes relève plusieurs constats :

- **Une gestion budgétaire atypique et peu lisible :** Le fonds déroge aux principes budgétaires classiques, ce qui complique la lecture des décisions et ne garantit pas l'adéquation entre les ressources et les besoins.
- **Un environnement d'aides publiques fragmenté :** Un écosystème d'aides complexe et peu lisible pour les professionnels et une charge importante pour les services déconcentrés de l'État.
- **Une efficacité bloquée par la crise de l'offre :** Le manque d'offres abordables est le 1er obstacle (30 % des ménages franciliens restent sans solution 6 mois après leur accompagnement).
- **Un excédent financier paradoxal :** Trésorerie excédentaire de 112 M€ (fin 2024).

Immersion au coeur de **3 projets FNAVDL**

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Equipe mobile de prévention des expulsions

ADIL 82 et Soliha

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité





PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité



DDETSPP
Liberté
Égalité
Fraternité

Commandement de payer (et/ou de justifier d'une assurance en cours de validité)

6 semaines

Assignation devant le Tribunal Judiciaire

6 semaines

Audience

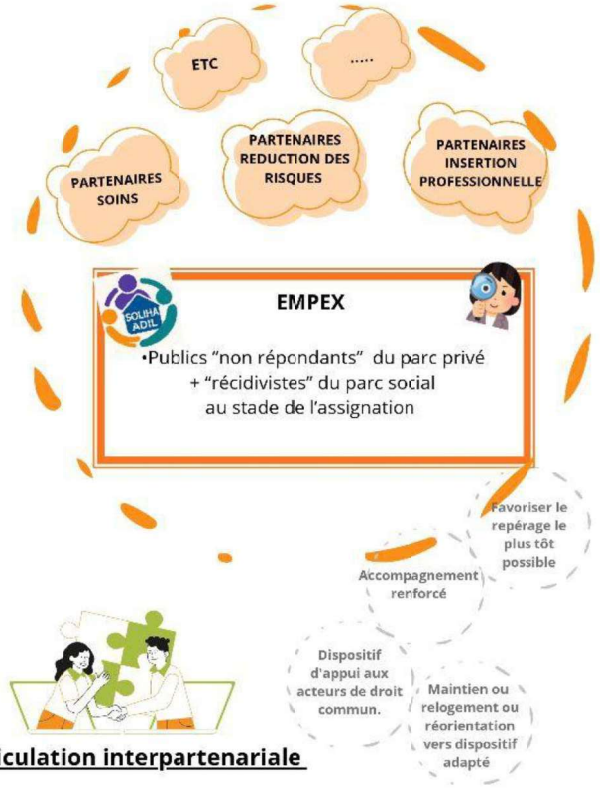
Jugement (courrier puis signification par voie d'Huissier)

Commandement de quitter les lieux

2 mois

Demande de concours de la force publique

Expulsion



Articulation interpartenariale

L'équipe EMPEX- rôle de pivot dans **l'identification des besoins, des ressources pertinentes** , leur mobilisation et la **coordination** de ces diverses interventions. Elle permet de **construire des parcours d'accompagnement pluridisciplinaire.**

FORMALISATION DES **COOPÉRATIONS** À TRAVERS DES **CHARTE DE PARTENARIAT** AVEC LES ACTEURS DU SOIN SOMATIQUE , PSYCHIQUE ET DES CONDTIONS DE VIE EN LOGEMENT AINSI QUE LES ACTEURS REDUCTION DES RISQUES (DAC, HOPITAL DE MONTAUBAN, EPICE 82, ADDICTION FRANCE)

EQUIPE EMPEX – BINÔME JURISTE / TRAVAILLEUR SOCIAL







- **PHASE 1 :** repérage des publics cible : au stade de l'assignation - les "non répondants" à la mise à disposition de l'ADIL du parc privé+ "récidivistes" du parc social



ARTICULATION AVEC DROIT COMMUN et COMMISSAIRE DE JUSTICE

- **PHASE 2 et 3 :** « Aller vers » 1ère prise de contact avec les ménages - VAD au domicile / RECUEIL de DONNEES - DSF et Diagnostic approfondi



- **PHASE 4 :** Accompagnement juridique et/ou combiné à l'accompagnement social pour maintien ou relogement du ménage



accompagnement de courte durée
maintien dans le logement, à défaut , accompagnement au relogement
Faciliter l'accès aux dispositifs de droit commun en (re) créant le lien

ARTICULATION AVEC DROIT COMMUN ET AVEC COMMISSAIRE DE JUSTICE

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie

Outil de médiation et de coordination, et non un dispositif destiné à se substituer aux services de droit commun.

LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS EN LIEN AVEC LA CCAPEX

DDETSPP
Liberté
Égalité
Fraternité

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
TARN-ET-GARONNE

ETC.

....

PARTENAIRES SOINS

PARTENAIRES REDUCTION DES RISQUES

PARTENAIRES INSERTION PROFESSIONNELLE

Mandatement

COMMISSION

CCAPEX

ORGANE de COORDINATION DES DISPOSITIFS DE PREVENTION DES EXPULSIONS

Le Comite technique mensuel *examine les situations à risques, formule des préconisations, émet des recommandations et oriente les acteurs vers les solutions de prévention adaptées.*

Réunion mensuelle



AVDL CCAPEX
DIAGNOSTICS et ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
Situation étudiée en CCAPEX , à tous les stades entre le "signalement d'impayé" et le CFP

SOLIHA ADIL

EMPEX



•Publics "non répondants" du parc privé
+ "récidivistes" du parc social
au stade de l'assignation

« SERVICES D'ACTION SOCIALE » OU « STRUCTURES D'ACTION SOCIALE ET DE SOLIDARITE ».





Secrétariat de la CCAPEX

Echange régulier

Favoriser le repérage le plus tôt possible

Accompagnement renforcé

Dispositif d'appui aux acteurs de droit commun.

Maintien ou relogement ou réorientation vers dispositif adapté

ARTICULATION AVEC DROIT COMMUN et COMMISSAIRE DE JUSTICE

« Préalablement à la visite, l'EMPEX prend attache avec les relais de droit commun pour identifier d'éventuels suivis en cours ou passés et éviter les doublons d'intervention.
Consultation au préalable des commissaires de justice
. »

Le travailleur social du droit commun est un **acteur de premier recours**

L'***équipe mobile intervient en complément de son action***, en apportant une expertise spécifique sur les problématiques liées au logement et aux procédures d'expulsion.

Le **travailleur social du droit commun** demeure **le référent principal de l'accompagnement social global du ménage.**

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie

AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT
Prévention des impayés et des expulsions locatives
5 rue Jules Ferry– 82000 MONTAUBAN
Tél. 05.32.74.15.66 - prevention.expulsion@adil82.fr

Monsieur X
23 chemin de la Gloire
82000 MONTAUBAN

Montauban, 04 septembre 2026

Madame, Monsieur,

Vous avez été rendu.es destinataire d'une assignation en résiliation de bail et expulsion, délivrée par un commissaire de justice.
Ce document constitue ur acte important de la procédure qui **vise à vous faire expulser de votre logement.**

L'ADIL 82, mandatée par le Préfet, **vous propose un RDV gratuit avec un juriste** et :

- Vous renseigner sur la procécure dont vous faites l'objet,
- Anticiper les prochaines étapes (audience devant le tribunal, commandement de quitter les lieux...),
- Faire le point sur votre situation et vous apporter tous conseils juridiques utiles en matière de logement,
- Vous présenter les aides financières existantes,
- Rédiger le rapport qui sera transmis au juge pour l'aider à décider si vous serez expulsé.es ou non.

Vous serez accompagné.es de manière neutre et confidentielle.

⚠ **Votre présence est indispensable.**

Aussi, je vous invite à nous contacter dès réception de ce courrier et au plus tard le 15 novembre 2026 au 05.32.74.15.66.
En l'absence de retour de votre part, une équipe mobile constituée d'un juriste et d'un travailleur social, se présentera à votre domicile afin de vous proposer un accompagnement.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.
Le juriste.

adil 82
5 rue Jules Ferry
82000 MONTAUBAN
Tél. 05 32 74 15 63
E-mail : contact@adil82.fr

Cofinancé par l'Union européenne *Financement à hauteur de 24907 €*

Droit d'accès, d'interrogation, de rectification et d'effacement
Conformément à la loi n°79-17 du 6 janvier 1978 et au Règlement Européen n°2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification et d'effacement des informations vous concernant, de limitation du traitement. Sous certaines conditions, vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant

Qui sommes-nous ?

ADIL 82

L'ADIL 82 est l'Agence départementale d'information sur le logement. Un juriste vous informe sur vos droits, vos démarches et la procédure.

SOLIHA 82

SOLIHA 82 accompagne les ménages dans l'accès et le maintien dans le logement. Un travailleur social peut vous aider à faire le lien avec les services de droit commun et à construire des solutions.

Contactez-nous rapidement.

Plus nous échangeons tôt, plus nous pouvons vous accompagner utilement.

Pourquoi nous contacter ?

- **Pour comprendre où vous en êtes dans la procédure**
- **Pour préparer l'audience**
- **Pour être orienté vers les bons interlocuteurs**
- **Pour rechercher des solutions de maintien dans le logement ou de relogement**

Notre intervention est

gratuite, confidentielle et sans jugement.

Équipe mobile de prévention des expulsions

Nous sommes passés à votre domicile

Nous pouvons vous aider à comprendre la procédure d'expulsion et à trouver des solutions



Pourquoi sommes-nous venus ?

Vous êtes peut-être concerné par une procédure d'expulsion.

Nous intervenons pour prévenir l'expulsion et chercher avec vous des solutions.

Notre passage n'est pas un contrôle. C'est une proposition d'aide.

Même si la situation vous semble difficile, il est utile d'agir rapidement



Qui fait quoi ?

Le juriste de l'ADIL 82

- explique la procédure d'expulsion
- vous aide à préparer l'audience
- vous informe sur vos droits et vos démarches
- vous aide à mieux comprendre votre situation

Le travailleur social de SOLIHA 82

- facilite le lien avec les services de droit commun
- peut proposer un accompagnement social
- aide à rechercher des solutions de maintien dans le logement
- ou un projet de relogement

Ensemble, nous cherchons des solutions adaptées à votre situation.

Comment nous contacter ?

N'attendez pas pour nous appeler ou nous écrire

ADIL 82

- 5 rue Jules Ferry
  82000 MONTAUBAN
- **05.32.74.15.66**
  07.75.78.15.51
- prévention.expulsion@adil82.fr
- www.anil.org/adil-82

SOLIHA Tarn-et-Garonne

12 à 16 allée Consul Dupuy
82000 Montauban

Laissez-nous un message avec votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone : nous vous recontacterons.

Dispositif AVDL

Gestare

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

L'ASSOCIATION GESTARE

L'association est née d'une action militante le 15 décembre 1995. Initialement dénommée la Maison de la Solidarité, elle est devenue GESTARE le 3 mars 1997 à l'occasion de la recomposition du Conseil d'Administration, de l'élaboration et de la rédaction du projet d'établissement.

Objet de l'association : « ***L'association GEST-A-RE a pour objet de permettre aux personnes isolées, en couple ou en famille, se trouvant en situation d'exclusion ou d'errance par la perte d'emploi et de logement, d'être accueillies dans un lieu où elles seront hébergées et accompagnées en vue de leur réinsertion à toute forme de vie sociale et citoyenne. Elle entend promouvoir la dignité de ces personnes en leur apportant un soutien psychologique et matériel, condition d'un retour progressif à l'autonomie, en entretenant entre elles un esprit d'entraide et de solidarité et en proposant des réponses adaptées à leur situation, à leurs besoins et à leurs aspirations : lieu collectif et appartement individuel. Par l'intermédiaire des travailleurs sociaux accompagnants, elle soutient leur participation à l'élaboration et au suivi d'un projet personnel à partir de l'écoute de leur demande et dans le respect de leur droit à l'intimité et à la vie privée ».***

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

- Le CHRS l'OUSTAL
- Les Pensions de Famille l'Atelier et le Patio
- Le Service Accompagnement Familles
- Le Service Maintien dans le Logement et les actions AVDL
- L'Action de relogement du Bidonville de Celleneuve
- Le Bail d'Abord
- Le Service Hébergement d'Urgence
- La Villa « Georgette » : accueil de personnes en situation de grande marginalité
- Appartements relais Mauguio

GESTARE
gestion
animation
recherche

DISPOSITIF AVDL

Promologis Groupe ActionLogement · cdc habitat · Un toit pour tous

Contacts
35 Grand Rue Jean Moulin
34 000 Montpellier
Tel. : 0499522820
Mail : mdl@gestare.fr
Coordinatrice du service maintien dans le Logement : karama.aboucard@gestare.fr
Site internet : www.gestare.fr

ZOOM SUR L'AVDL:

UNE ACTION AU BÉNÉFICE

DES LOCATAIRES EN DIFFICULTÉS

DANS LE PARC SOCIAL

QUELLES MISSIONS?

Cette action est financée par le FNAVDL, elle s'inscrit à la fois sur l'ensemble du département, dans le cadre de la mise en œuvre accélérée de la politique du Logement d'Abord. Elle vise à favoriser l'accompagnement des locataires du parc public en difficultés.

Les missions clés

- ***FAVORISER l'accès, l'installation et le maintien dans le logement en RENFORCANT le partenariat entre les bailleurs sociaux et les acteurs de l'intervention sociale.***
- ***Proposer des Baux Glissants en assurant la Gestion Locative Adaptée (GLA) (gestion sociale + gestion locative) : sécuriser le ménage et permettre le transfert direct du bail, après consolidation de la situation.***

POUR QUI?

Publics concernés

- ***Personnes sortantes de structures d'hébergement (CHRS, Résidences sociales, ACT, CADA ….) accédant au logement social (SYPLO ou non)***
- ***Personnes ou familles reconnues prioritaires au titre du DALO et en situation de fragilité économiques et sociales***
- ***Locataires en situation d'expulsion domiciliaire et/ou en difficulté au regard de leur occupation du logement (impayés, troubles de voisinage, etc.)***

Capacité d'accueil et durée d'intervention

Nous sommes conventionnés pour accompagner 44 mesures AVDL sur une durée de 6 mois renouvelable et 3 baux -glissants (Promologis) sur une durée de 12 mois.

COMMENT?

*Notre action consiste à intervenir dans les plus brefs délais (**48 heures**) pour proposer **un accompagnement social adapté et global** permettant de faciliter l'accès, l'installation ou le maintien dans le logement et d'acquérir une autonomie suffisante. Cet accompagnement s'appuie sur une équipe de travailleurs sociaux qui mettent en œuvre :*

- ***Une intervention directe au domicile (Aller-Vers)***
- ***Un diagnostic social partagé***
- ***La formalisation de l'accompagnement par la signature d'une convention tripartite qui associe le ménage, le bailleur et l'association GESTARE.***
- ***Des actions favorisant l'accès aux droits, la résorption des impayés ou des troubles de voisinage, la responsabilisation des ménages.***
- ***La médiation et la collaboration avec les dispositifs de droit commun (agences départementales, CCAS, acteurs de la santé…). Si besoin, une orientation vers des dispositifs d'aide à la gestion budgétaire (MASP, curatelle…).***
- ***L'accompagnement dans le cadre baux-glissants pour les situations les plus fragiles***

Equipe mobile santé mentale

Altemed

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité





PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

DREAL OCCITANIE

Direction de l'aménagement
Département Habitat-Logement

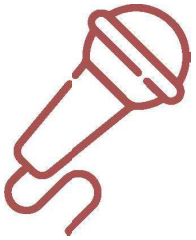
La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

COMITÉ RÉGIONAL POUR LE LOGEMENT DES JEUNES

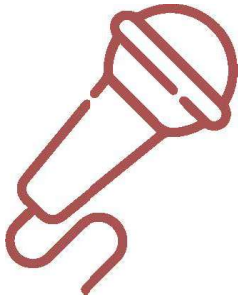
CRLJ



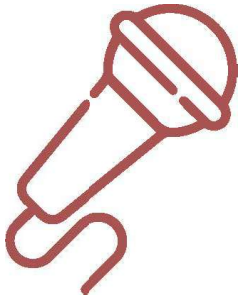
Introduction de l'après-midi



Yves RAUCH,
Ministère Logement et de la Ville, DHUP
Juliette THOMAS,
Clara MERIGOT
Ministère Enseignement Supérieur et Recherche



Bénédicte POPIN
Cheffe du Département Habitat Logement , **DREAL**

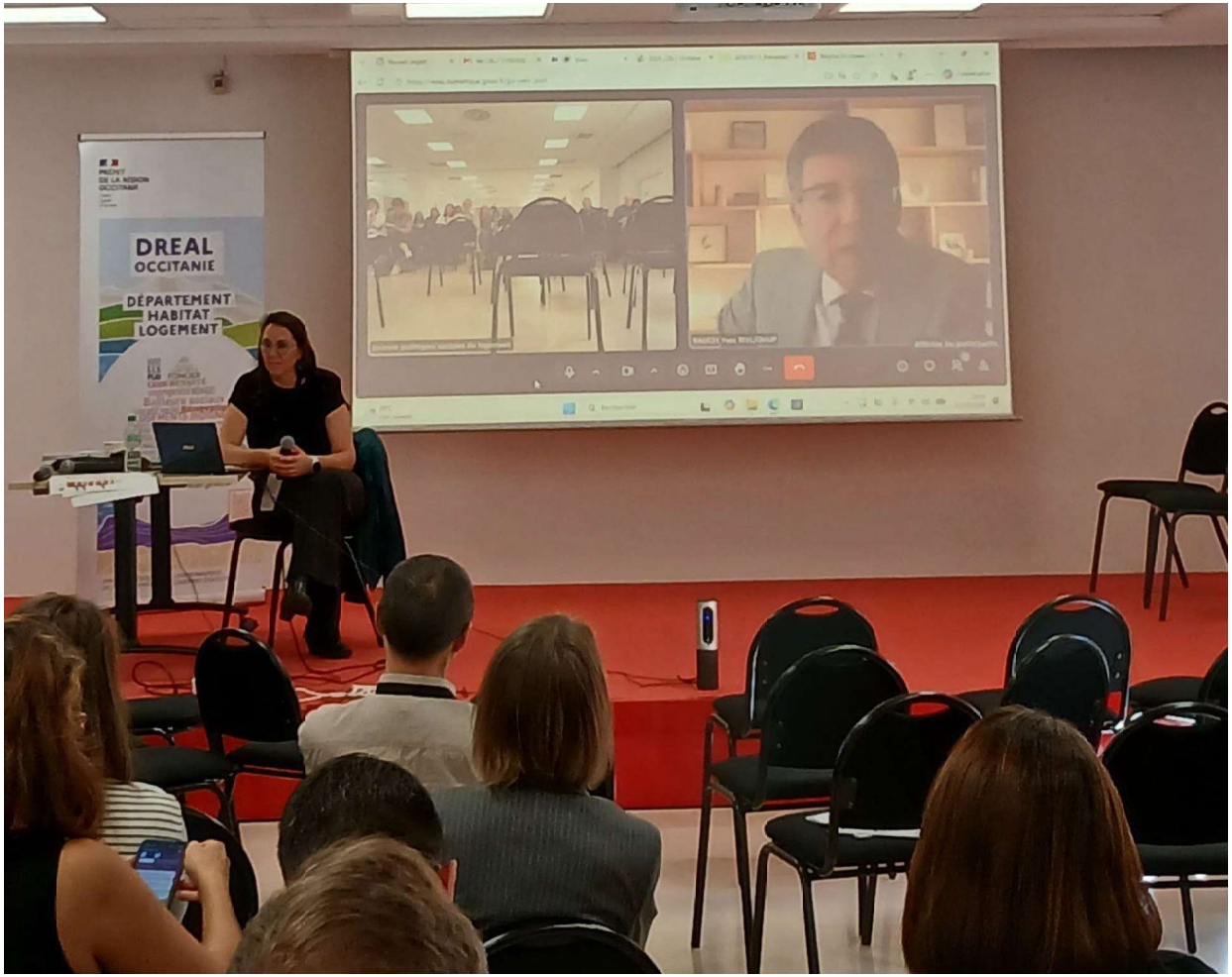


Sébastien FREYBURGER
Responsable du service Habitat Logement
Région Occitanie

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région
Occitanie
Pyrénées · Méditerranée

Introduction de l'après-midi



Yves RAUCH,
Ministère Logement
et de la Ville, DHUP

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région
Occitanie
Pyrénées · Méditerranée

Plan d'action en faveur du logement étudiants en Occitanie

2025 - 2027



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région
Occitanie
Pyrénées · Méditerranée

Cartographie interactive

"Logement des jeunes de moins de 30 ans"

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

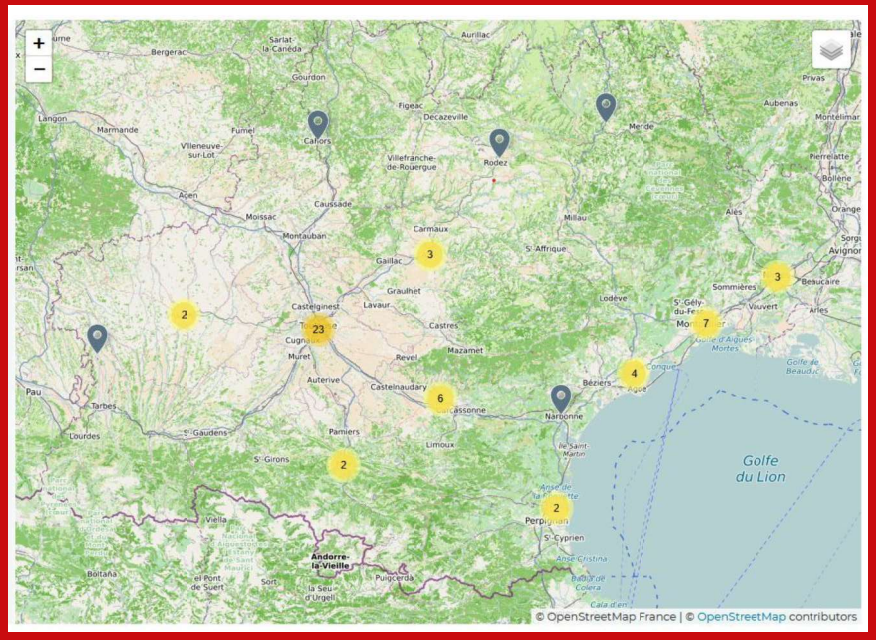
La Région
Occitanie
Pyrénées · Méditerranée



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région
Occitanie
Pyrénées · Méditerranée

PAGE INTERNET ET CARTOGRAPHIE « SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT ET DE LOGEMENT POUR LES JEUNES DE MOINS DE 30 ANS »



La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

Contact

Florence MUGISHA-PUECH
Chargée de mission Habitat

04.67.22.79.13
florence.mugisha-puech@laregion.fr

ORIGINE

Née à l'issue des démarches de concertation et de définition des :

- **Plan Jeunesses Occitanie 2023-2028**
  -> Mesure 16 : « Renforcer l'accès au logement des jeunes en proposant de nouveaux outils »

- **Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales 2023-2027**
  -> Action 8 : « Renforcer le soutien au logement et à la mobilité et assurer l'accès aux aides ainsi qu'aux services universitaires »

OBJECTIFS

- **Recenser** des services d'accompagnement vers et dans le logement pour les jeunes ;

- **Cartographier** des solutions d'hébergement et de logement de divers types et à destination de jeunes de 16 à 30 ans aux statuts divers, disséminées sur tout le territoire occitan ;

- **Orienter** vers d'autres sites et plateformes existantes ;

- **Informer** sur les autres dispositifs d'aides de la Région destinés aux jeunes.

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE ET DE LA PAGE

Mission URHAJ en 2024-2025

- enquête auprès des Organismes de Formations Sanitaires et Sociales sur la question du logement
- accompagnement de la Région afin de transformer une page Internet et une cartographie préexistantes (destinée aux publics jeunes en formation pré-qualifiante) en une page plus généraliste

Élargissement aux jeunes de moins de 30 ans quels que soient leurs statuts

- Apprentis (mineurs / majeurs)
- Étudiants
- Stagiaires de la Formation Professionnelle
- Salariés

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE ET DE LA PAGE

- **Variété des types d'hébergement et de logement**

- RSFJT et HTH, RSJA, Résidences « article 109 loi Elan »
- Résidences étudiantes de bailleurs sociaux (+ lien vers les résidences étudiantes CROUS)
- Cohabitation Intergénérationnelle Solidaire (réseau Cohabilis)
- Colocations solidaires
- Centres AFPA, CFA
- Village Vacances, Gite, etc.

https://www.laregion.fr/Solutions-hebergement-et-logement-jeunes

- **Pour faire figurer une résidence ou un dispositif d'hébergement dans la cartographie** :

https://www.laregion.fr/Formulaire-de-collecte-des-informations-sur-les-structures-d-hebergement-logement

Découverte du **nouveau guide du logement**

Association régionale des missions locales - ARML

Alisson Mercier

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région
Occitanie
Pyrénées · Méditerranée

Missions Locales
OCCITANIE
DES TERRITOIRES SOLIDAIRES POUR LES JEUNES

Le guide logement

Un outil pour sécuriser les parcours des jeunes

Union Nationale des Missions Locales

Du besoin d'autonomie, les Missions Locales aux côtés des jeunes !

Le logement n'est pas une finalité. C'est un levier d'insertion sociale et professionnelle.



Situation de difficulté logement
Précarité, rupture d'hébergement, risque d'expulsion...

Repérer
les situations d'urgence.

Construire
un projet logement réaliste.

Mobiliser
les partenaires du territoire.

Sécuriser
l'accès puis le maintien dans le logement.

Autonomie
Insertion sociale et professionnelle.

Des solutions dans tous les territoires !

Contenu du guide

- **Ruptures d'hébergement et logement**
- **Accès au logement**
- **Maintien dans le logement**
- **Situations spécifiques** (ASE, handicap, violences, jeunes étrangers, LGBT+, etc.)
- **Référents logement et outils d'animation**
- **Fiches acteurs et ressources nationales**

Objectif final : sécuriser les parcours des jeunes grâce à un accompagnement logement **plus lisible, plus outillé** et **plus partenarial.**

Missions Locales
OCCITANIE

LE LOGEMENT DES JEUNES

EN QUELQUES CHIFFRES

Union Nationale des Missions Locales



61 %
des jeunes accompagnés par les Missions Locales **sont hébergés chez leurs parents.**



31 %
vivent **exclusivement chez leurs parents.**



19 000
jeunes accompagnés sont **sans hébergement ou en hébergement très précaire.**



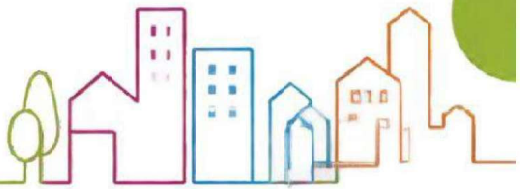
155 000
jeunes ont bénéficié d'au moins un **acte de service lié au logement.**



1 jeune sur 2
déclare avoir subi **une discrimination** lors de sa recherche de logement.



Le logement reste **un enjeu majeur d'autonomie, d'insertion et d'égalité des chances** pour les jeunes accompagnés par les Missions Locales.



DES TERRITOIRES SOLIDAIRES POUR LES JEUNES

Missions Locales
OCCITANIE
DES TERRITOIRES SOLIDAIRES POUR LES JEUNES

Un guide pratique, construit par et pour le réseau

Agir ensemble pour le logement des jeunes !

Union Nationale des Missions Locales

DES REPÈRES CONCRETS POUR PASSER À L'ACTION

Plus lisible
Des repères clairs pour accompagner les jeunes à chaque étape de leur parcours logement.

Plus outillé
Des fiches pratiques, des outils d'animation, des ressources et des exemples d'actions.

Plus partenarial
Une cartographie des acteurs et des dispositifs mobilisables pour faciliter la mise en réseau.



Plus opérationnel
Des réponses concrètes et directement mobilisables dans les situations rencontrées sur le terrain.

Plus territorial
Des initiatives et expériences issues des Missions Locales de toute la France, adaptées aux réalités des territoires.

Plus évolutif
Un guide destiné à être enrichi et actualisé au fil des évolutions du secteur et des retours du réseau.

144 pages Un contenu complet et accessible

6 chapitres thématiques De la compréhension des situations aux outils pour agir

30 Missions Locales contributrices Des retours d'expérience concrets issus du terrain

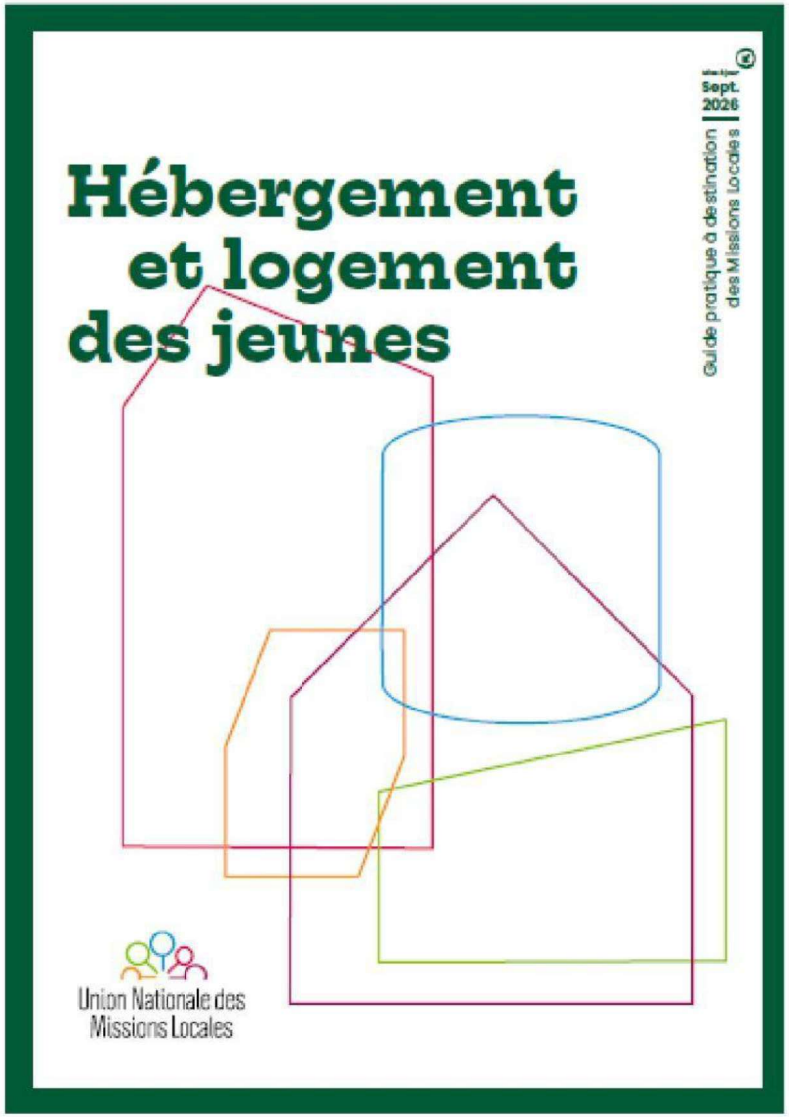
Des éizaines d'outils, partenaires et ressources mobilisables



Les jeunes d'aujourd'hui, les réussites de demain !

Une **intelligence collective** au **service des professionnels** pour mieux accompagner les jeunes vers **l'autonomie.**

DES TERRITOIRES SOLIDAIRES POUR LES JEUNES



Missions Locales
OCCITANIE

Question 1

📖 Selon vous, quel sujet a le plus **fait plus échanger** les membres du comité éditorial lors de la rédaction du guide ?

- 🟢 Les APL
- 🔵 Le logement social
- 🟡 Les résidences Habitat Jeunes
- 🔴 Les situations spécifiques des jeunes

Missions Locales
OCCITANIE

Union Nationale des Missions Locales

Réponse du Quiz CRLJ

Bien joué !

Les situations spécifiques des jeunes

Des réalités multiples, des parcours singuliers, une même ambition : l'autonomie !



Le logement des jeunes ne se résume pas à un logement.

Le guide consacre un chapitre entier aux jeunes sortant de l'ASE, aux jeunes LGBT+, aux jeunes en situation de prostitution, aux victimes de violences, aux jeunes étrangers ou encore aux jeunes confrontés à des troubles psychiques.

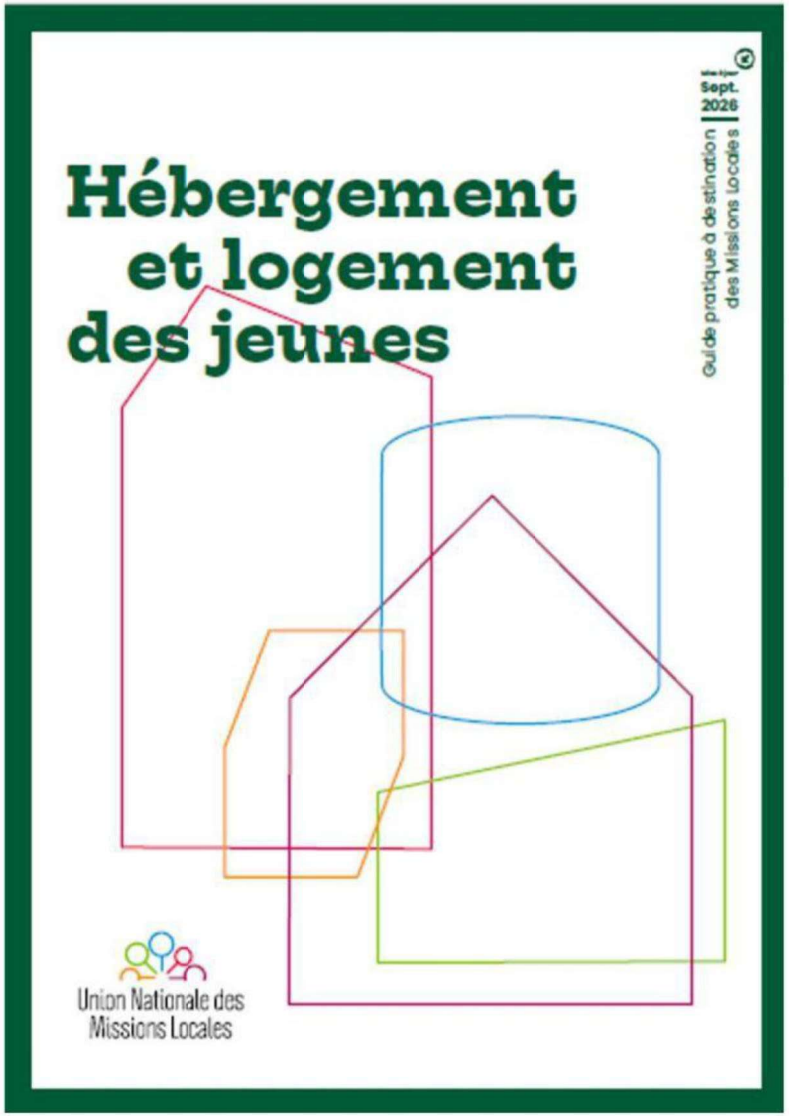
Autant de situations qui nécessitent des repères, des partenariats et des solutions adaptées.

Un chapitre entier est consacré aux situations spécifiques des jeunes accompagnés.

Des solutions dans tous les territoires !

LE LOGEMENT, UN LEVIER POUR DES JEUNES EN MOUVEMENT

Coopérer aujourd'hui pour demains !



Missions Locales
OCCITANIE

Question 2

🤔 Parmi ces sujets, lequel est traité dans le guide ?

- 🟢 Le logement intergénérationnel
- 🔵 L'habitat inclusif
- 🟡 Les Bureaux du Cœur
- 🔴 Toutes ces réponses

Missions Locales
OCCITANIE

Ensemble, deer solutions pour les jeunes !

Réponse du Quiz CRLJ

Toutes ces réponses !

Union Nationale des Missions Locales

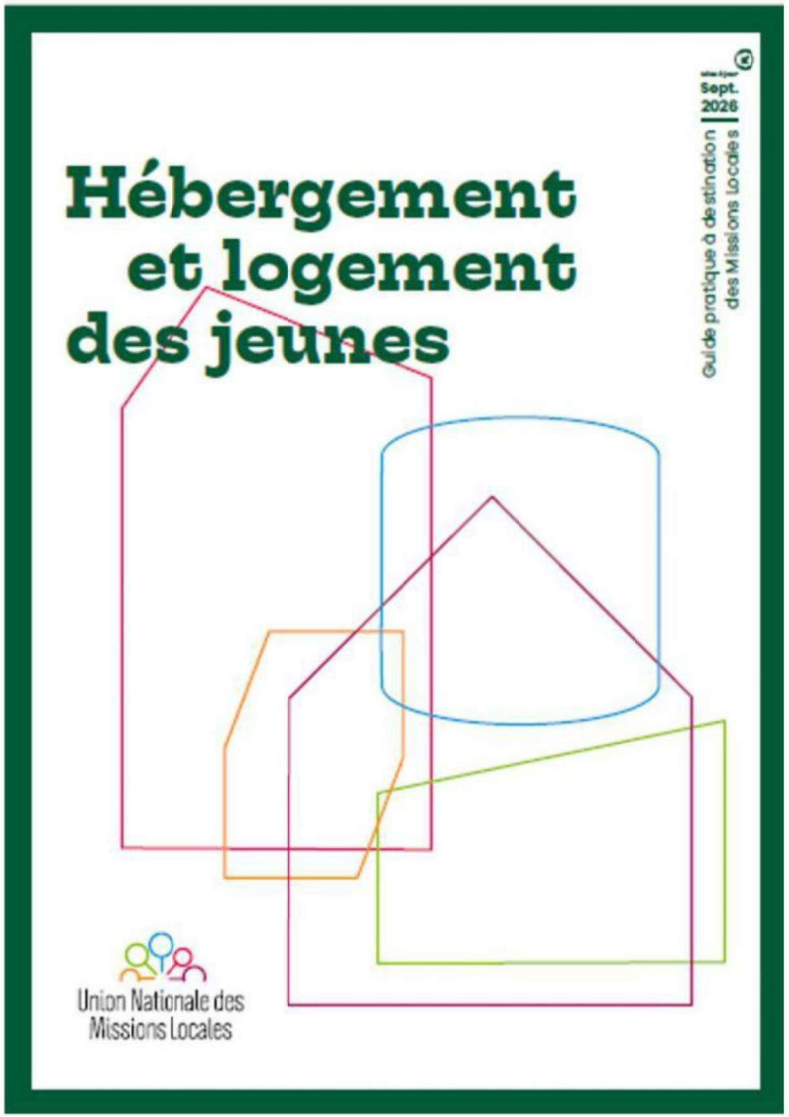
Des idées d'aujourd'hui pour les parcours de demain !

L'innovation logement existe déjà sur nos territoires !



Le guide recense aussi bien les solutions classiques que les **solutions innovantes** ou méconnues **mobilisables** sur **les territoires.**

Agir ensemble pour l'autonomie des jeunes !



Missions Locales
OCCITANIE

Question 3

🎯 Selon vous, le guide se veut avant tout :

🟢 Un guide réglementaire
🔵 Un annuaire d'acteurs
🟡 Une boîte à outils pour les référents logement
🔴 Un support de culture commune entre acteurs du logement et de l'insertion

Missions Locales
OCCITANIE

Différents aujourd'hui, plus forts demain !

Réponse du Quiz CRLJ

Une culture commune
entre acteurs du logement et de l'insertion

Union Nationale des Missions Locales

Des coopérations au service de l'autonomie des jeunes !

La force du guide ?

Croiser les regards et les pratiques pour mieux accompagner les jeunes.

- Partager un langage commun
- **Mieux comprendre** nos complémentarités
- **Faciliter l'orientation** des jeunes
- Renforcer les coopérations territoriales

Des solutions concrètes grâce à l'intelligence collective !





Le logement des jeunes ne se construit jamais seul.

Le guide favorise des repères partagés et une meilleure coopération entre tous les acteurs, pour des parcours plus fluides et plus efficaces.

Agir ensemble pour l'autonomie des jeunes !


Missions Locales
OCCITANIE
Quiz CRLJ
JOUONS ENSEMBLE
POUR DE NOUVELLES PERSPECTIVES !
Union Nationale des Missions Locales
Et vous ?
20 secondes
Combien d'entre vous pensent avoir
découvert aujourd'hui au moins un sujet
qu'ils n'imaginaient pas trouver
dans un guide logement ?
Levez la main !
Ah bon ? Je ne savais pas !
À creuser...
Intéressant !
Nouveau sujet !
Surprenant !
À partager !
Des solutions d'aujourd'hui pour les jeunes de demain !
CRLJ Occitanie
Plus d'échanges
Plus d'idées
Plus de coopérations
Plus d'impact pour les jeunes
Ensemble pour l'autonomie des jeunes !

Missions Locales
OCCITANIE

Des coopérations d'aujourd'hui pour les parcours de demain !

Merci pour votre participation !

Ensemble, faisons vivre le guide sur **nos territoires**

Union Nationale des Missions Locales

Le logement des jeunes est l'affaire de tous !

Sécuriser les parcours
De l'accès au maintien dans le logement

S'inspirer
Des initiatives et des expériences

Outiller
Des repères et des outils concrets

Innover
Des solutions adaptées aux réalités locales

Coopérer
Entre acteurs du territoire

Diffuser
Les ressources du guide

Partager
Une culture commune et des ressources

AUTONOMIE RÉSIDENTIELLE DES JEUNES

Des parcours plus libres, plus sûrs, plus ouverts !

Merci pour vos idées, vos échanges et votre engagement !

Des idées d'aujourd'hui pour l'autonomie des jeunes !

JEUNESSE
LOGEMENT
INSERTION
TERRITOIRES
SOLIDARITÉ
AVENIR



Merci aux membres du CRLJ
pour leur mobilisation en faveur de l'autonomie résidentielle des jeunes !

Continuer ensemble !

Consultez-le
Des repères pour agir

Partagez-le
Faites-le connaître

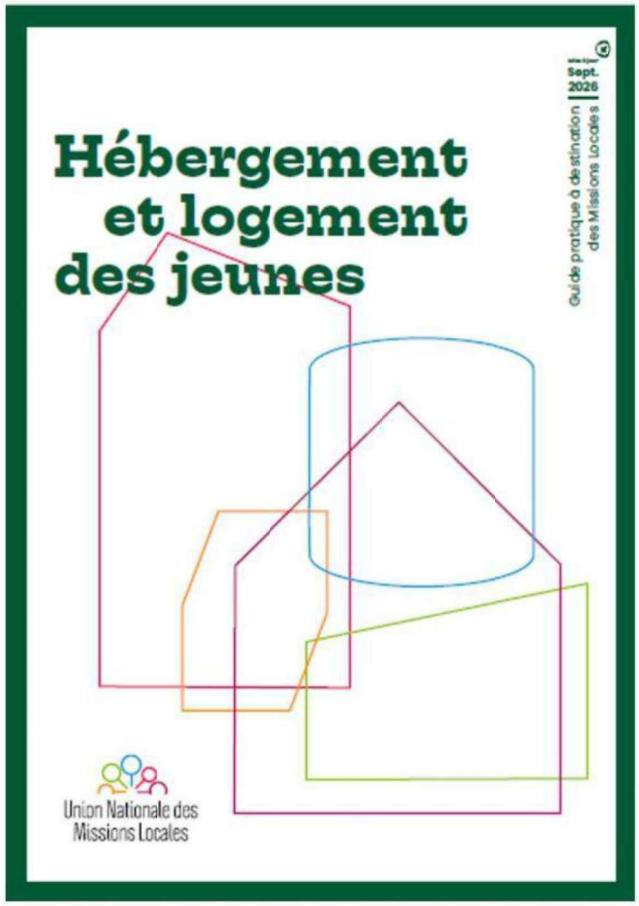
Utilisez-le
Dans vos pratiques

Faites-le vivre
Sur vos territoires

Les jeunes d'aujourd'hui construisent les territoires de demain !

Union Nationale des Missions Locales

Missions Locales OCCITANIE



https://www.unml.info/centre-de-ressources/logement/

La galerie des diagnotics

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région
Occitanie
Pyrénées · Méditerranée

La galerie des diagnostics



Par table

- **Vert : Ce qui confirme notre terrain**
- **Rouge: Ce qui nous alerte ou nous surprend**

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région
Occitanie
Pyrénées · Méditerranée

La galerie des diagnostics

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité





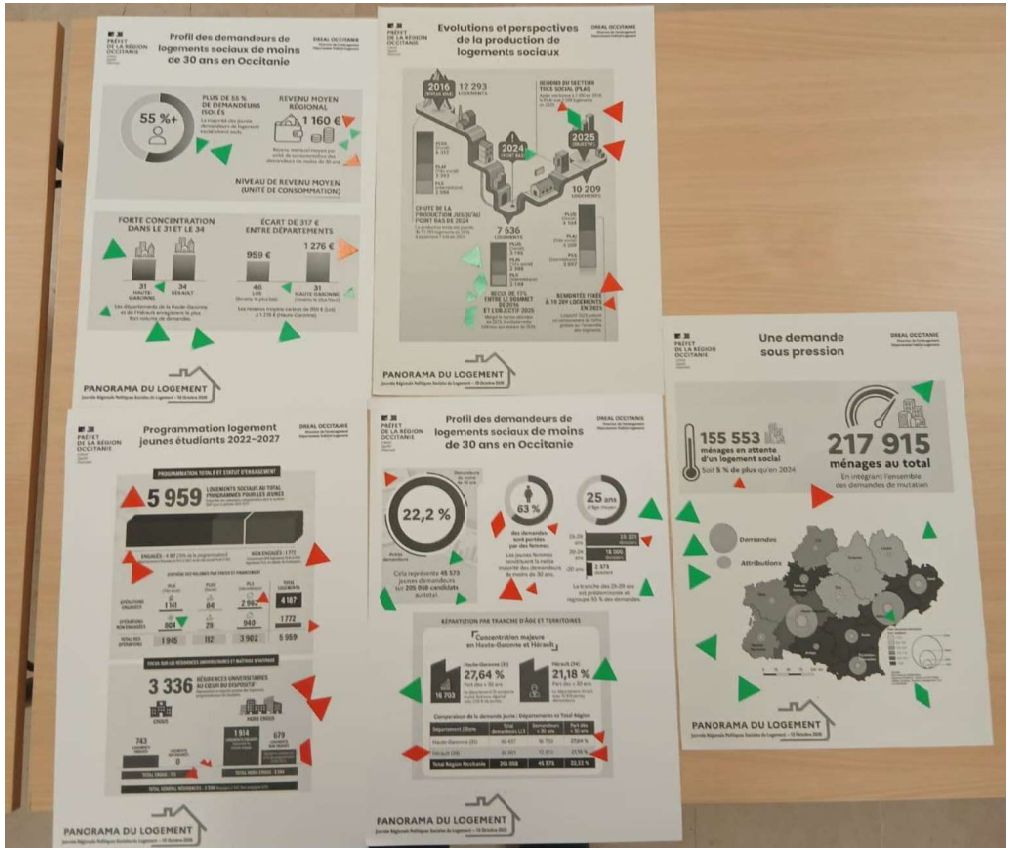


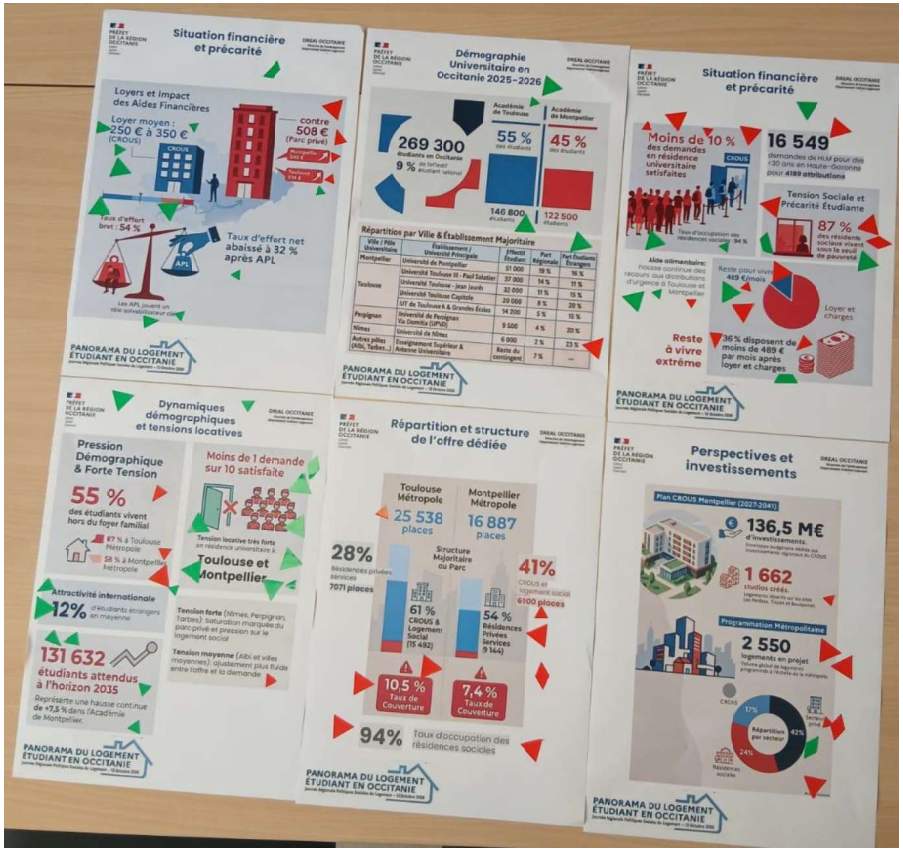


La Région
Occitanie
Pyrénées · Méditerranée

La galerie des diagnostics

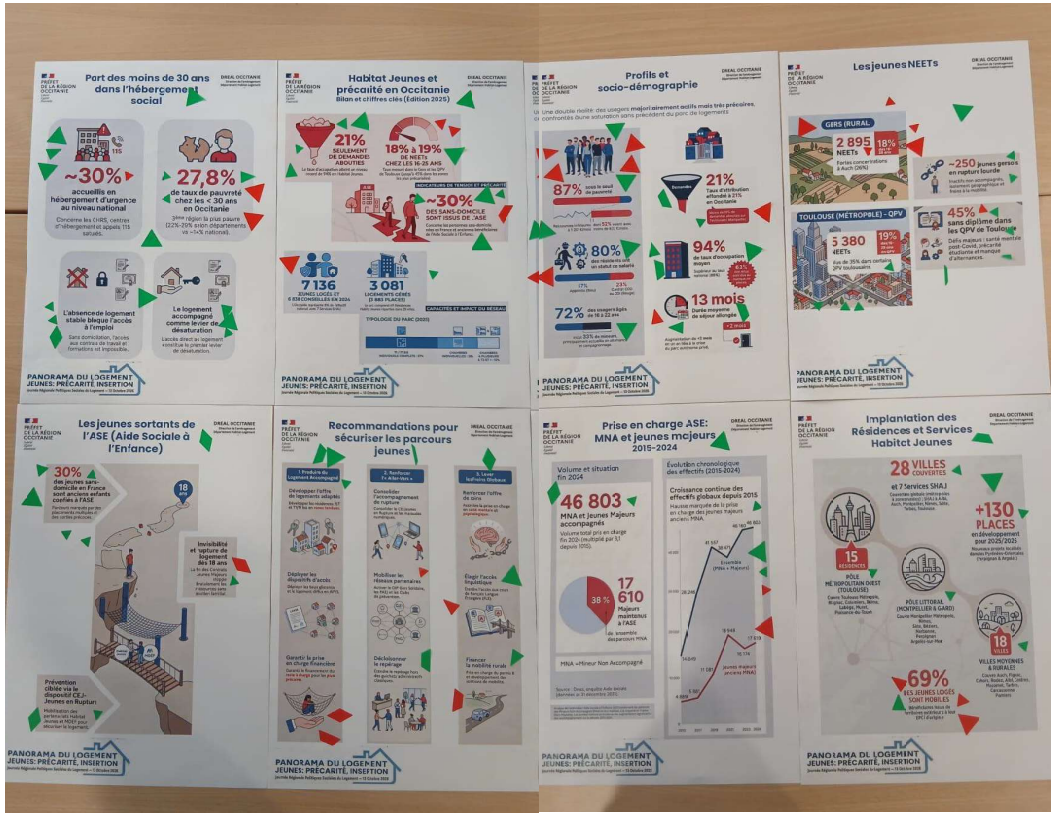
PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

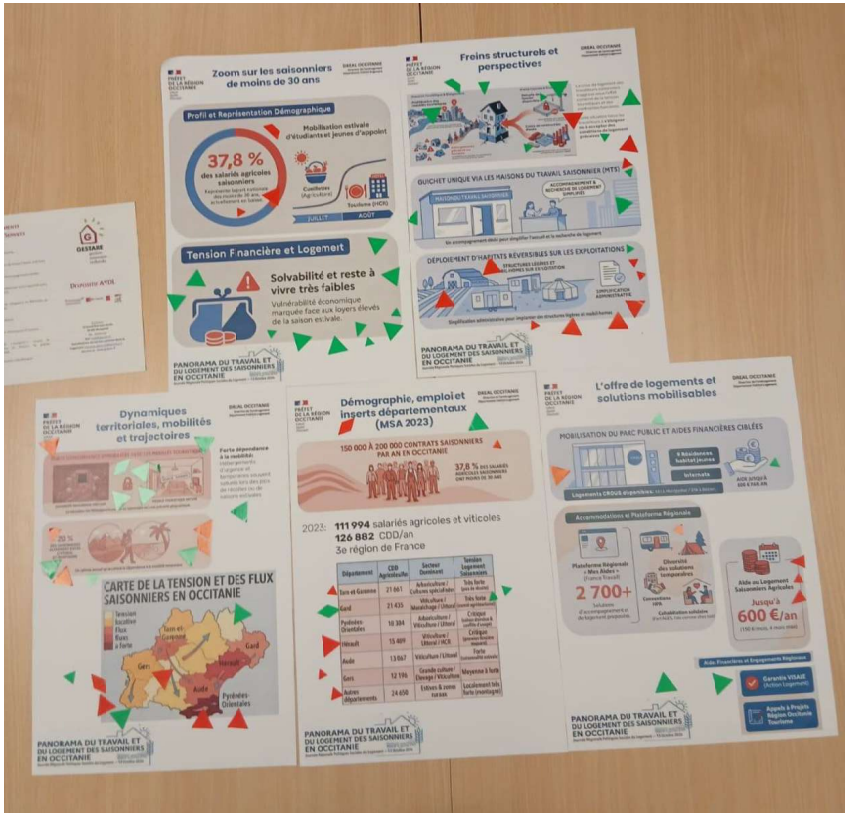




La galerie des diagnostics

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité





La galerie des diagnostics:
Retour sur quelques pastilles rouges

Sur la première table, beaucoup de pastilles rouges étaient posées sur le déploiement de **l'habitat réversible** (yourtes, caravanes, mobil-homes démontables) sur les exploitations agricoles pour loger les travailleurs saisonniers.

- **Points d'alerte (Rouge) :**
  - **Précarité des conditions de vie :** Inquiétude sur le fait de proposer des **solutions légères et non-pérennes** à une population déjà précaire (jeunes et saisonniers).
  - **Vulnérabilité climatique :** Inadaptation de ces structures face aux fortes chaleurs estivales, rendant l'isolation thermique très difficile.
  - **Contradiction administrative :** Paradoxe entre la lutte contre la cabanisation et la volonté de simplification administrative pour déployer ces habitats.
- **Contexte de la proposition :**
  - Initiative portée par les **syndicats d'agriculteurs** confrontés à des difficultés de recrutement liées à l'absence de logement.
  - Dispositif inclus dans le **plan régional pour le travail saisonnier**, signé entre l'État et la Région.
  - **Frein juridique majeur :** La construction neuve de logements de fonction pour saisonniers est très délicate réglementairement, les logements agricoles étant réservés aux exploitants.
- **Ressources disponibles :**
  - Un **guide et un webinaire** sur l'habitat léger ont été produits par l'Union régionale des aides-vie, destinés à former les personnels de mairie.
  - Le **CEREMA** (service de l'État) a également publié récemment deux guides sur ce sujet.

La galerie des diagnostics:
Retour sur quelques pastilles rouges

- **Jeunes NEET dans le Gers sur la deuxième table:**
  - Alerte sur un pourcentage de **87%** de pauvreté chez les jeunes **NEET** (Ni en Emploi, ni en Études, ni en Formation).
  - Chiffre jugé surprenant car comparable à celui de Toulouse, malgré la différence entre un territoire très rural et un territoire urbain avec Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).
  - **Point de vigilance :** Nécessité de vérifier la fiabilité des sources et l'interprétation des statistiques.

- **Résidences Privées Services sur la troisième table:**
  - Chiffre de **54%** mis en rouge.
  - **Incohérence de données constatée** sur Montpellier : **6 900** logements selon une source, contre **8 900** selon une autre.
  - **Décision :** Consolider les chiffres via le tableau de bord du logement. ***Vérification a posteriori, il y a une une inversion de chiffres sur l'affiche.***

- **Profil des Demandeurs de Logement Social :**
  - **63%** des demandes de logement social pour les **moins de 30 ans** sont portées par des **femmes**.
  - Explication principale : nombre important de **familles monoparentales** chez les jeunes demandeurs.
  - **Conséquence directe :** Augmentation de la pression et de la tension sur les petites typologies de logement, notamment les **T2 et T3**.

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée

Cartographie sensible:

Programmation 2027

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région
Occitanie
Pyrénées · Méditerranée

Cartographie sensible: **Programmation 2027**



Métropoles et villes universitaires

Littoral et zones touristiques/ saisonnières

Territoires ruraux et villes moyennes

Cartographie sensible:

1. Les zones de tensions et de rupture

Question : *Quelles sont les typologies de jeunes qui ont des besoins sur vos territoires?*







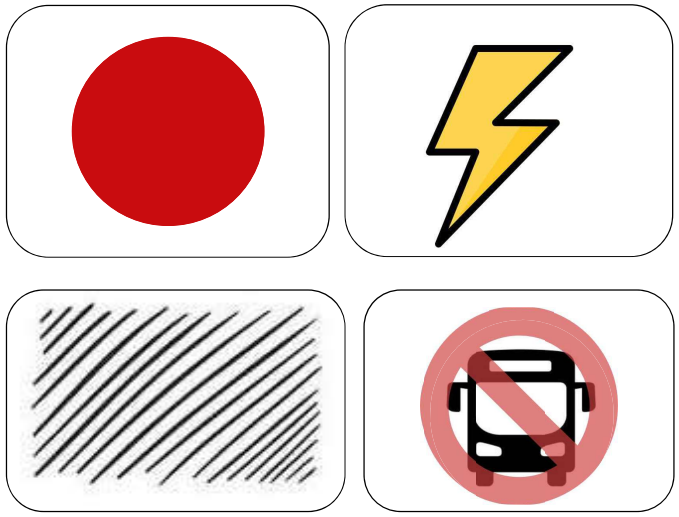


Cartographie sensible:

1. Les zones de tensions et de rupture

Question : *Où « ça coince » physiquement pour le logement des jeunes sur le territoire ?*

- **Action sur la carte :**
  - **Points rouges :** Surcharge de demandes de logement
  - **Éclairs :** Rupture de parcours (par exemple en fin de saison)
  - **Hachures noires :** Zones « déserts » (absence totale d'offre adaptée).
  - **Bus barré:** pas de transports existants

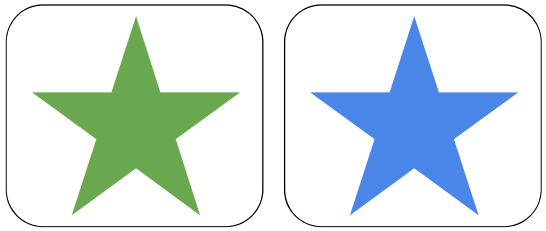


Cartographie sensible:

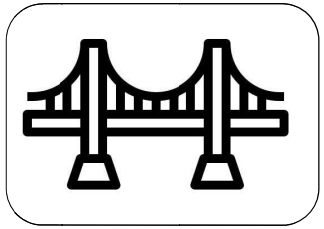
2. Les gisements de solutions et projets 2027

Question : *Où et comment doit-on intervenir d'ici 2027 pour débloquer la situation ?*

- **Action sur la carte :**
  - **Étoiles vertes :** Idées de nouveaux sites d'implantation de résidences jeunes
  - **Étoiles bleues** : Idées de nouveaux sites de réhabilitation de foncier vacant pour le logement des jeunes.



  - **Ponts :** Besoins de partenariats inter-institutionnels ciblés (ex. : conventionnement saisonniers/étudiants, nouvelles solutions de mobilité douce couplées au logement).



Cartographie sensible:

3. Restitution orale



1. La principale **difficulté** identifiée sur votre territoire.

2. L'**opportunité majeure** ou la solution prioritaire à programmer pour 2027.

Cartographie sensible: **3. Restitution**

Groupe 1 – Littoral : pas de restitution orale



Mais rédigé sur le support ***3.Restitution***:

- *1. Principale difficulté identifiée sur votre territoire* : **saisonniers**
- *2. L'opportunité majeure ou la solution prioritaire à programmer pour 2027*:
  - **utiliser l'existant (centre de vacances, …)**
  - **Partenariat (groupement employeurs, communes…)**
  - **Développement de solutions dédiées**

Cartographie sensible: **3. Restitution**

Groupe 1 - Littoral : pas de restitution orale

Personnes et structures	Explications : surcharges de logements	Explications : ruptures de parcours	Explications : zones "déserts"	Explications : absence de transports existants	Explications : idées de nouveaux sites d'implantation (résidences jeunes)	Explications : idées de nouveaux sites de réhabilitation	Explications : besoins de partenariats interinstitutionnels ciblés
URHAJ - Emilie Promologis - Virginie RHT Béziers - Mathieu Naïlah	Liste d'attente longue Forte tension et demande Compétition entre touristes / saisonniers	Forte rupture de parcours du côté des saisonniers + les jeunes de l'ASE Les parcours n'étant pas linéaires, il est difficile de définir une rupture concrète, tout les parcours comportent des ruptures (étudiant / fin d'étude...)	Entre les grandes villes -	Transports présents mais pas suffisant avec une fréquence non adaptée	En réponse aux ≠ tensions, il faut développer d'avantage de site (davantage pour les jeunes [mot barré illisible] non-étudiants).	Voir s'il y a possibilité d'utiliser d'anciens centres de vacances pour les jeunes.	- Groupement employeur - Logements communaux - -

Cartographie sensible: **3. Restitution**

Groupe 2 - Pas de restitution orale / pas de fiche de restitution écrite



Mais rédigé sur le support ***3.Restitution***:

- *1. Principale difficulté identifiée sur votre territoire*
  - **Montpellier, manque de foncier**
  - **Toulouse: manque de financements.**
  - **Absence de réponse du parc privé.**
  - **Déficit de gestionnaires de création étudiante.**

- *2. L'opportunité majeure ou la solution prioritaire à programmer pour 2027:*
  - **Contribution des autres [réservataires] pour le logement dans le parc social.**
  - **Bonus logement "jeunes" dans le décompte des objectifs SRU**
  - **Projet de résidences étudiantes en colocation (un produit expérimenté à reproduire). -> Mirail 70 lits.**
  - **CROUS / fédérations professionnelles : "habitat intercalaire" durant l'été pour des saisonniers. Maisons de retraite / asso étudiantes.**

Cartographie sensible: **3. Restitution**

Groupe 3 – Façade littorale (de Collioure à Montpellier)

- **Difficulté : Coût du foncier prohibitif** en zone touristique littorale, **changement climatique** (macro-feux, canicules).
- **Opportunité / proposition pour 2027 (jugée néanmoins peu réaliste à cet horizon) :**
  - Mobiliser le **patrimoine ferroviaire SNCF** vacant le long de la ligne Port-Bou – Perpignan – Montpellier – Avignon.
  - Convertir des **bureaux publics et parapublics** devenus disponibles en logements.
  - **Abonder l'enveloppe ALT (Allocation Logement Temporaire)** par les collectivités et acteurs du logement, afin de créer des places en ALT pour les saisonniers, les personnes menacées d'exclusion, en habitat indigne ou en bidonville.



Cartographie sensible: **3. Restitution**

Groupe 3 – Façade littorale (de Collioure à Montpellier)

Personnes et structures	Explications : surcharges de logements	Explications : ruptures de parcours	Explications : zones "déserts"	Explications : absence de transports existants	Explications : idées de nouveaux sites d'implantation (résidences jeunes)	Explications : idées de nouveaux sites de réhabilitation	Explications : besoins de partenariats interinstitutionnels ciblés
Stéphane DROUET - DDETS 66 Alisson MERCIER - ARHL Jamila BARON - CRIJ Occitanie Naima EL KHAMKHOUMI - DRFIP Simon ACBALAT - USH Habitat social en Occitanie [Note en marge : Littoral]	Montpellier et les cités universitaires les stations balnéaires et touristiques les saisonniers agricoles et viticoles	fin des études, de l'année universitaire fin de la saison touristique - montants exorbitants des loyers - manque d'offres de logements abordables baux de 9 mois + baux de 3 mois pour l'été	sur et autour des étangs	absence de lignes régulières de tramway ou de bus. problèmes liés au transport ferroviaire (retard, horaires...) trop d'aléas.	Lunel Frontignan Sète Narbonne	bâtiments ferroviaires désaffectés - bureaux administratifs inemployés : Cerbère Sète Narbonne Béziers , Montpellier Centre de vacances inoccupés / vacants	entre les gares SNCF (foncier) et les bailleurs sociaux / les opérateurs de l'hébergement Métropole Montpellier Fonds d'action sociale des entreprises temporaires (mobilité + logement) FASTT Action Logt Syndicats d'employeurs Groupements mobilisation des friches etc

Cartographie sensible: **3. Restitution**

Groupe 4 – Territoires ruraux (ensemble de l'Occitanie)

- **Difficultés :**
  - Arrivée de **familles monoparentales** quittant les villes pour le rural.
  - **Difficulté de mobiliser des financements** et offre très peu développée.
- **Solution prioritaire :** Développer des **résidences pour tous les jeunes de moins de 30 ans**, localisées prioritairement dans les **chefs-lieux des 13 départements** (préfectures et sous-préfectures), après vérification des besoins.



Cartographie sensible: **3. Restitution**

Groupe 4 – Territoires ruraux (ensemble de l'Occitanie)

Personnes et structures	Explications : surcharges de logements	Explications : ruptures de parcours	Explications : zones "déserts"	Explications : absence de transports existants	Explications : idées de nouveaux sites d'implantation (résidences jeunes)	Explications : idées de nouveaux sites de réhabilitation	Explications : besoins de partenariats interinstitutionnels ciblés
Jean François BOULLERY - CRPA Julie COICAULT - GANES Sylvie ALBOUY - Légo'rive AVEYRON Mélanie BAILLOT - ADIL 31 Christel MARCHETTI - Région / ens sup	-> Suivre la carte taux de pression des logements sociaux. -> Familles monoparentales qui partent des métropoles et villes moyennes	-> Emploi saisonnier : zone de montagne, littoral, territoires agricoles. -> Familles monoparentales -> Revenus précaires ou faibles.	- Territoires très ruraux. - Difficulté du coût de la construction de logements sociaux. - En lien avec le déficit d'emplois sur les territoires	- Suivre la carte des populations desservies en transports en commun. - Infrastructures / Reliefs.	-> Pour la famille monoparentale en parallèle du développement de l'emploi et de l'offre de transport -> Privilégier toujours sur les chefs lieux	-> Ecoles / désertification -> Usines désaffectés... -> A développer sur les chefs lieux du départements ruraux.	Non renseigné

Cartographie sensible: **3. Restitution**

Groupe 5 – Métropoles de Toulouse et Montpellier (premier groupe sur cette typologie)

- **Difficulté : Décalage entre l'offre existante et les revenus des publics**, **concurrence avec les saisonniers d'été** sur le logement.
- **Solution prioritaire 2027 : Optimiser les places vides durant l'été** dans les **résidences étudiantes du Crous** et les **internats des lycées** de la région pour y accueillir des saisonniers. Des lycées accueillent déjà des renforts d'été (CRS, pompiers) ; étendre le dispositif aux saisonniers, malgré les questions techniques et de travaux.



Cartographie sensible: **3. Restitution**

Groupe 5 – Métropoles de Toulouse et Montpellier (premier groupe sur cette typologie)

Personnes et structures	Explications : surcharges de logements	Explications : ruptures de parcours	Explications : zones "déserts"	Explications : absence de transports existants	Explications : idées de nouveaux sites d'implantation (résidences jeunes)	Explications : idées de nouveaux sites de réhabilitation	Explications : besoins de partenariats interinstitutionnels ciblés
- GANNES - Rodez agglo - Région Occ. - Mission Loc. Toulouse	-> Villes étudiantes -> ↗ de la démographie +2000 Mpt dont 4000 Métropole / an -> Prix dans le parc privé -> Pôles économiques forts .	-> Non reconduct° de titres de séjour -> fin de saison pour saisonniers (Mpt) -> fin d'études / alternance -> revenus fort ceux CDD / intérim donc moins solvables pour accès au logemt. -> décohabitation forcée et/ou subie	RAS . ⌀	RAS . Mais le cadencement et tps de trajets + entre métropole et ville .	Pour TISE : ZONE Toulouse Est · Pôle d'activité économique ++ . Alternants / Apprentis / jeunes travailleurs Pour MPT : Densifier tout en préservant les zones vertes et aérées au quartier Mosson	Mpt. -> densifier le long ligne TRAM -> TISE : ex cité administrative en centre ville .	Montp. Pont à créer entre résidences étudiantes + internats des lycées et saisonniers ex : JO PARIS .

Cartographie sensible: **3. Restitution**

Groupe 6 – Ruralité (Lot - 46)

- **Difficulté : Offre de logement insuffisante** pour les jeunes (mineurs sortant de structures, stagiaires, jeunes travailleurs, NICS, étudiants). **Très forte part de propriétaires occupants**, faible offre locative privée, **concurrence avec les saisonniers**.
- **Solution prioritaire :** Travailler avec **tous les partenaires inter-institutionnels** en fonction de la thématique dominante sur chaque territoire. Développer des **résidences de plus grande taille** à Figeac et Cahors. Envisager une **incitation fiscale** et un **plan d'ampleur sur les bailleurs**.



Cartographie sensible: **3. Restitution**

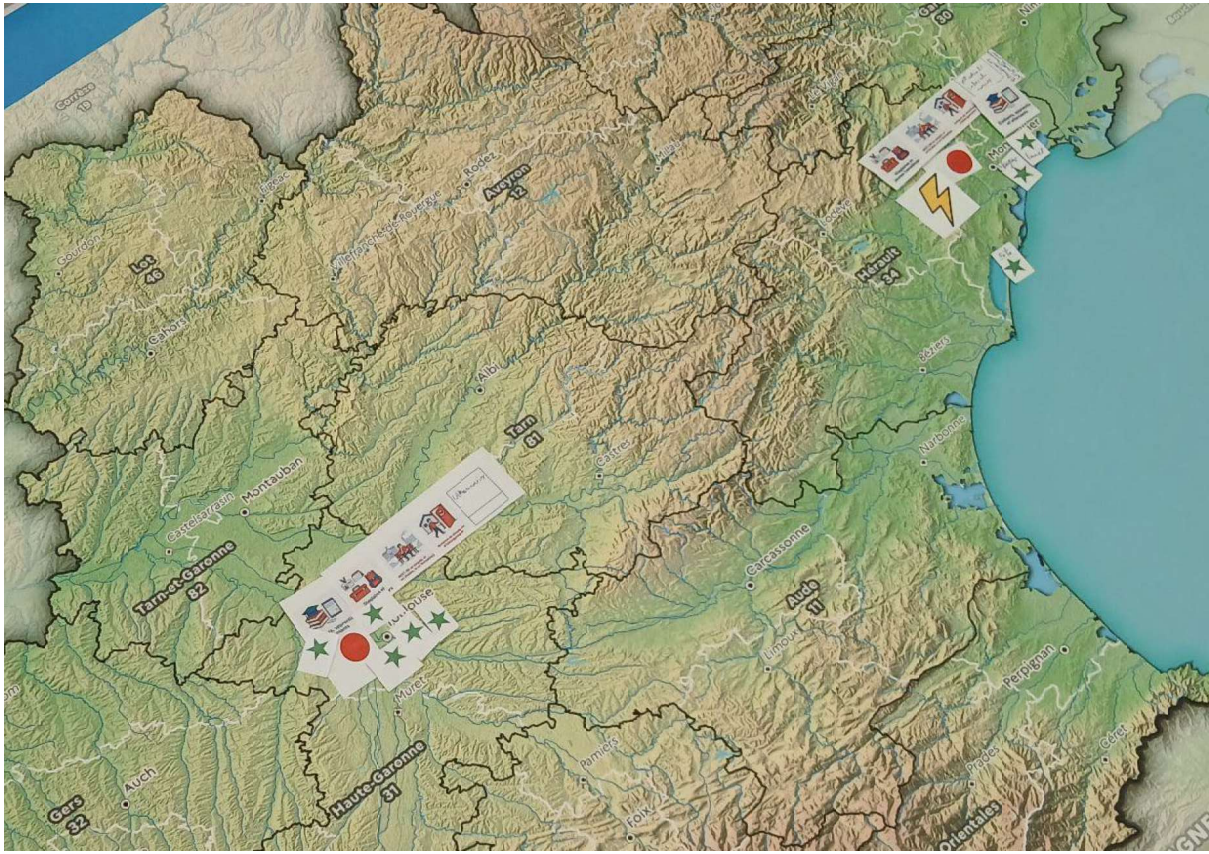
Groupe 6 – Ruralité (Lot -46)

Personnes et structures	Explications : surcharges de logements	Explications : ruptures de parcours	Explications : zones "déserts"	Explications : absence de transports existants	Explications : idées de nouveaux sites d'implantation (résidences jeunes)	Explications : idées de nouveaux sites de réhabilitation	Explications : besoins de partenariats interinstitutionnels ciblés
- Etat 31 - Etat . Dreal - Etat - Dreal - Adil 46.	2 pôles : Cahors & Figeac - 2 pôles universitaires, recherche & formation - Tous les profils de jeunes prioritairement les sortants structures hébergement, les stagiaires, et jeunes travailleurs, les NEETs et les étudiants. - Offre logement insuffisante. - Pas de C.R.O.U.S. résidences.	- Parc privé locatif faible - Concurrence logement touristique - absence Crous, résidence.	- Les PO Est + que majoritaire, - PB transport -	- Zone très rurale. - Routes difficile, - Dispersion de la population - Densité urbaine faible	Cahors & Figeac } Pôles universitaire, Formation Emploi Transport gratuit.	- Villes, centre-ville réhabilité	+ Financement - Polyvalence offre - Nouveau cahiers actions - Implication Action logement, EPCI, Dept, Etat, Bailleurs sociaux, URAJ, ------- + parc privé (bailleurs privé).

Cartographie sensible: **3. Restitution**

Groupe 7 – Métropoles de Montpellier et Toulouse (second groupe)

- **Compléments / autres pistes :**
  - **Colocations dans les résidences étudiantes**, via un gestionnaire de colocation (expérimentation au Mirail à Toulouse). Partager cette solution avec les bailleurs sociaux.
  - Regret du **manque de contribution du parc privé**.
  - Identifier des **surfaces commerciales sous-valorisées ou en déshérence** comme **gisements fonciers** pour de nouveaux projets de construction.aphique.



Cartographie sensible: **3. Restitution**

Groupe 7 – Métropoles de Montpellier et Toulouse (second groupe)

Personnes et structures	Explications : surcharges de logements	Explications : ruptures de parcours	Explications : zones "déserts"	Explications : absence de transports existants	Explications : idées de nouveaux sites d'implantation (résidences jeunes)	Explications : idées de nouveaux sites de réhabilitation	Explications : besoins de partenariats interinstitutionnels ciblés
Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Face à la rareté et la cherté du foncier sur les métropoles développer une offre sur les territoires voisins avec des dessertes par train régulières. Toulouse Métropole = Besoins de développer sur la couronne de Toulouse et les communes périphériques desservies par les TC. (Ramonville / Labege / Colomiers / Blagnac).	Montpellier = site Engie , Orange	Non renseigné

Cartographie sensible: **3. Restitution**

Groupe 8 – Métropole de Toulouse

- **Difficulté : Forte demande de logements étudiants**, **foncier rare, peu disponible et cher**.
- **Opportunité prioritaire :** Développer des **partenariats institutionnels** pour identifier des **gisements fonciers vacants ou transformables** (ex. lien avec le Crous, l'ETF). Mettre les acteurs autour de la table.

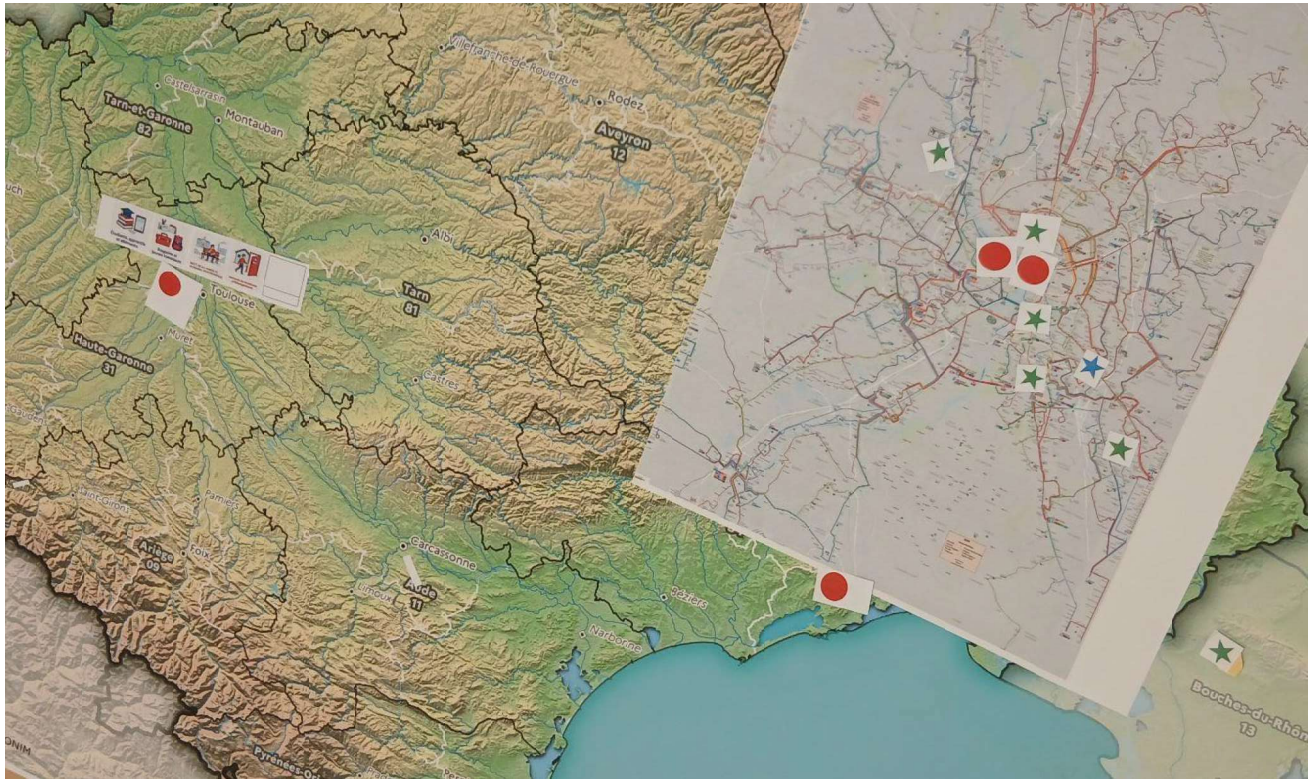
Autres contributions transversales

- Mobiliser le **FAST (Fonds d'action sociale des entreprises temporaires)** pour des aides à la mobilité (déplacements) des saisonniers et de jeunes éloignés des lieux de logement.
- Développer un **véritable partenariat avec les acteurs de la mobilité** afin de rendre accessibles des hébergements existants, en réduisant la fracture géographique.

Cartographie sensible: **3. Restitution**

Groupe 8 – Métropole de Toulouse

- **Difficulté : Forte demande de logements étudiants**, **foncier rare, peu disponible et cher**.
- **Opportunité prioritaire :** Développer des **partenariats institutionnels** pour identifier des **gisements fonciers vacants ou transformables** (ex. lien avec le Crous, l'ETF). Mettre les acteurs autour de la table.



Cartographie sensible: **3. Restitution**

Groupe 8 – Métropole de Toulouse

Personnes et structures	Explications : surcharges de logements	Explications : ruptures de parcours	Explications : zones "déserts"	Explications : absence de transports existants	Explications : idées de nouveaux sites d'implantation (résidences jeunes)	Explications : idées de nouveaux sites de réhabilitation	Explications : besoins de partenariats interinstitutionnels ciblés
GONZALEZ Marie - Mission locale Toulouse MUGISHA-PIECH Florence - Région Occitanie - Serv. Hab. Lgt THEDE Fabrice - Crous Toulouse Occitanie ETCHEGARAY Marie - DDTM 34 PIECH Valérie - Région Occitanie	Focus « métropole + villes universitaires » --- cartographie : métropole toulousaine Très grosse demandes de logements étudiants. Seuls les échelons sociaux très élevés (6-7) disposent de logement CROUS -> territoire centre ville NEET dans les logements des parents (zones QPV) · solidarité familiale	Jeunesse de moins de 30 ans : transitions professionnelles, parcours de vie en évolution, précarisation des travailleurs	Insuffisance de l'offre en global mais pas d'absence totale d'offre adaptée. -> pas de zones "déserts"	Métropole bien desservie en offre de transports en communs -> pas de vignette "Transports inexistants"	Sites avec une forte concentration de jeunes. Offre existante mais insuffisante. - blagnac (domaine d'activité aéronautique) - saint-michel (tension faculté de médecine) - centre-ville (très forte demande) - campus sabatier (concentration d'étudiants) - labège (centres de formation / peu d'offre (exclusivement privé) peu abordable sauf AFJT	une seule idée de sites (Renvoi manuscrit : Un site de réhabilitation d'un bâti)	-> pour le CROUS : partenariat pour identifier du gisement foncier : vacant ou bâti pour réhabilitation [transformation en logement étudiant] -> partenariat EPF

Synthèse des contributions

Cartographie sensible: Programmation 2027

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région
Occitanie
Pyrénées · Méditerranée

Cartographie sensible: **synthèse des contributions**

1. Territoires littoraux et zones touristiques

(Contributions du Groupe 1 et du Groupe 3 — identifiés « Littoral » et « Façade littorale de Collioure à Montpellier » ; compléments du Groupe 4)

Diagnostics, tensions et ruptures de parcours

- **Concurrence frontale tourisme / saisonniers :** Forte tension sur l'ensemble de la bande côtière où l'activité touristique estivale s'approprie le parc de logements au détriment des travailleurs saisonniers (agricoles, viticoles, hôtellerie/restauration).
- **Foncier prohibitif et vulnérabilité climatique :** La restitution orale du Groupe 3 met en exergue le **coût exorbitant et prohibitif du foncier** le long du littoral, aggravé par les contraintes environnementales et les risques liés au **changement climatique (macro-feux, canicules)** qui restreignent fortement l'urbanisation.
- **Spéculation sur les baux :** Généralisation des baux précaires dits « 9 mois (étudiants) + 3 mois (location estivale à tarif prohibitif) », générant une rupture systématique pour les résidents permanents.
- **Publics les plus fragilisés :** Décrochage brutal pour les jeunes saisonniers à la clôture de la saison et difficultés majeures d'accès au logement pour les jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).
- **Zones « déserts » et ruptures de mobilité :** Décrochage marqué « entre les grandes villes » et plus particulièrement « sur et autour des étangs ». La desserte par transports collectifs présente des fréquences inadaptées aux rythmes professionnels des jeunes (retards réguliers sur le réseau ferroviaire, coupures le soir et le week-end).

Pistes d'action, réhabilitations et opportunités 2027

- **Mobilisation du patrimoine ferroviaire SNCF :** Exploiter le foncier et les bâtiments ferroviaires vacants le long du couloir ferroviaire stratégique **Port-Bou – Perpignan – Montpellier – Avignon** (Cerbère, Narbonne, Béziers, Sète, Montpellier).
- **Reconversion d'équipements existants :**
  - Réhabiliter les **anciens centres de vacances** inoccupés ou vacants disséminés sur le littoral.
  - Transformer des **bureaux publics et parapublics administratifs désaffectés** en solutions d'hébergement.
- **Implantations prioritaires :** Mailler les pôles d'emploi et de formation intermédiaires : **Lunel**, **Frontignan**, **Sète**, **Narbonne** et **Béziers**.
- **Leviers financiers et partenariats ciblés :**
  - **Création de places en ALT (Allocation Logement Temporaire) :** Proposition orale phare consistant à abonder l'enveloppe ALT par les collectivités territoriales et les acteurs du logement, afin de créer en urgence des places pour les saisonniers, les jeunes en grande précarité, en habitat indigne ou en bidonvilles.
  - Alliances tripartites entre **SNCF Foncier**, bailleurs sociaux et opérateurs de logement/hébergement.
  - Mobilisation conjointe des groupements d'employeurs, des communes (logements communaux réservés), d'Action Logement et du **FASTT** pour financer des aides au logement et à la mobilité.

Cartographie sensible: **synthèse des contributions**

2. Métropoles régionales et couronnes périurbaines

(Contributions du Groupe 2 [support écrit n° 2], du Groupe 5 [Toulouse/Montpellier], du Groupe 7 [Montpellier/Toulouse] et du Groupe 8 [Toulouse])

Diagnostics, tensions et ruptures de parcours

- **Pression démographique et saturation universitaire :** Afflux continu (+2 000 hab./an à Montpellier, +4 000 hab./an sur Toulouse Métropole) provoquant une saturation critique du logement étudiant.
- **Éviction et sélectivité sociale extrême :** Dans le parc Crous, seuls les étudiants bénéficiant des échelons de bourses les plus élevés (6 et 7) parviennent à obtenir une place. Le secteur privé n'offre aucune solution de repli abordable, avec des loyers hors d'atteinte et une **absence de réponse adaptée du parc privé**.
- **Divergences structurelles Toulouse / Montpellier :** La contribution du Groupe 2 distingue clairement la nature du blocage : **manque critique de foncier disponible à Montpellier** face à un **déficit d'ingénierie financière et de financements à Toulouse**, doublé d'un manque de gestionnaires pour créer de nouvelles résidences étudiantes.
- **Précarité invisible et décohabitations contraintes :** Phénomène de « maintien au nid » chez les parents dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) pour les jeunes NEETs (solidarité familiale forcée) ; multiplication des ruptures liées à l'alternance, aux CDD/intérim jugés non solvables par les bailleurs, et aux fins de titres de séjour.
- **Mobilités :** Bien qu'il n'y ait pas de « zones déserts » absolues à l'échelle métropolitaine, le temps de parcours, la saturation et le cadencement insuffisant des lignes de périphérie vers les cœurs d'agglomération pénalisent fortement les jeunes actifs.

Pistes d'action, réhabilitations et opportunités 2027

- **Report de l'offre sur les couronnes connectées aux transports (TC) :**
  - Face à la rareté foncière en cœur de métropole, implanter des résidences jeunes sur les communes de 1ère et 2ème couronnes desservies par le réseau ferré ou le tram/métro : **Toulouse Est** (pôle économique/alternants), **Saint-Michel** (pôle santé/médecine), **Campus Rangueil/Sabatier**, **Labège**, **Blagnac** (filière aéronautique), **Colomiers**, **Ramonville**.
  - À Montpellier : densifier de façon raisonnée autour des lignes de tramway tout en préservant la trame verte (ex. quartier **Mosson**).
- **Requalification de friches d'entreprises et tertiaires :**
  - Mobilisation d'anciens sièges ou friches de grands groupes (sites **Engie** et **Orange** à Montpellier).
  - Reconversion de l'ancienne **cité administrative** en centre-ville (Toulouse).
  - Reconversion des **surfaces commerciales sous-valorisées ou en déshérence** en gisements fonciers de requalification urbaine.
- **Expérimentations et innovations partenariales :**
  - **Colocation dans le logement social étudiant :** Déployer à plus grande échelle le modèle expérimenté avec succès à **Toulouse-Mirail (70 lits)** en partenariat avec des gestionnaires spécialisés et les bailleurs sociaux.
  - **Dispositif « Habitat intercalaire » estival (modèle JO de Paris) :** Ouvrir les chambres universitaires du Crous inoccupées l'été et les internats des lycées régionaux (qui accueillent déjà des forces de l'ordre ou des pompiers) pour y loger les travailleurs saisonniers de l'été.
  - **Leviers réglementaires SRU :** Instaurer un **« bonus logement jeunes »** dans le décompte des quotas de la loi SRU pour inciter les communes réticentes à construire des structures dédiées aux jeunes.
  - **Mobilisation du foncier public :** Signature d'accords-cadres entre le Crous et l'**EPF** (Établissement Public Foncier d'Occitanie) pour préempter et requalifier du foncier bâti en logements étudiants.

Cartographie sensible: **synthèse des contributions**

3. Villes moyennes et pôles universitaires secondaires

(Contributions du Groupe 6 — axé sur le Lot / Cahors & Figeac ; Groupe 4)

Diagnostics, tensions et ruptures de parcours

- **Sous-équipement structurel :** Présence de formations supérieures et de pôles de recherche dynamiques (ex. pôles universitaires de **Cahors** et **Figeac**), mais caractérisés par une **absence totale de résidences CROUS**.
- **Pression multi-publics sur un parc très étroit :** Concurrence violente sur un micro-parc locatif privé entre les étudiants, les alternants, les stagiaires, les jeunes travailleurs, les sortants de structures d'hébergement social et les jeunes marginalisés (NEETs).
- **Blocage du parc privé :** Prédominance écrasante des **propriétaires occupants (PO)**, faible taux de rotation locative, et détournement des petites surfaces vers la location touristique.

Mobilités et accessibilité

- **Isolement géographique :** Topographie contraignante, réseau routier secondaire complexe, faible desserte ferrée, rendant indispensables des initiatives de gratuité des transports locaux (saluées là où elles existent, comme à Cahors).

Pistes d'action, réhabilitations et opportunités 2027

- **Développement de résidences de plus grande capacité :** Nécessité de créer des résidences jeunes significatives implantées directement sur les deux polarités majeures du département : **Cahors** et **Figeac**.
- **Réhabilitation des cœurs de ville :** Remise sur le marché d'immeubles dégradés ou vacants en centre-ville ancien réhabilité.
- **Gouvernance et incitations financières :**
  - Mobilisation d'un **plan d'ampleur sur les bailleurs privés** associé à des **incitations fiscales** pour capter des logements du parc existant.
  - Élaboration de nouveaux **cahiers d'actions territoriaux** coordonnés entre l'État (DREAL, DDETS), le Département, les EPCI, l'ADIL, Action Logement, l'URHAJ et les bailleurs sociaux.

Cartographie sensible: **synthèse des contributions**

4. Territoires très ruraux et zones de montagne

(Contributions du Groupe 4 — ensemble de l'Occitanie rurale ; compléments du Groupe 6)

Diagnostics, tensions et ruptures de parcours

- **Nouvelles vulnérabilités démographiques :** Constat oral et écrit marquant d'un exode de **familles monoparentales précarisées quittant les métropoles et villes moyennes** pour s'installer en milieu rural, où elles subissent un sous-équipement locatif sévère.
- **Équation économique défavorable :** Difficulté aiguë à mobiliser des financements pour le logement social en zone peu dense, plombée par des **coûts de construction élevés** non amortissables par de faibles niveaux de loyers.
- **Cercle vicieux « emploi - logement » :** Offre locative quasi absente combinée à un marché de l'emploi local étroit et précaire (revenus faibles, emplois saisonniers ou agricoles).
- **Enclavement et dépendance automobile :** Reliefs accidentés, dispersion de l'habitat et absence d'infrastructures de transports collectifs, rendant toute insertion professionnelle impossible sans véhicule personnel.

Pistes d'action, réhabilitations et opportunités 2027

- **Priorité aux chefs-lieux et sous-préfectures :** Plutôt que de disperser l'effort, la solution prioritaire recommandée par les participants consiste à créer des résidences destinées à **tous les jeunes de moins de 30 ans** (jeunes actifs, familles monoparentales, apprentis), localisées stratégiquement dans les **chefs-lieux des 13 départements de la région (préfectures et sous-préfectures)**, au plus près des services et des réseaux de mobilité.
- **Reconversion du patrimoine rural vacant :**
  - Réhabiliter les **écoles fermées** (conséquence directe de la désertification rurale).
  - Reconvertir les **usines et friches industrielles/artisanales désaffectées** en solutions d'habitat partagé ou modulaire.
- **Conditionnement des projets :** Obligation d'adosser systématiquement la programmation de nouveaux logements à une stratégie conjointe de développement de l'emploi local et d'offres de transport/navettes du quotidien.

Cartographie sensible: **synthèse des contributions**

5. Synthèse des leviers transversaux et institutionnels

Au-delà des spécificités territoriales, plusieurs chantiers transversaux ont émergé des restitutions orales pour la **Programmation 2027** :

1. **La mobilité comme condition d'accès au logement :** Reconnaissance unanime que la crise du logement ne se résoudra pas sans un partenariat étroit avec les acteurs de la mobilité. Mobilisation préconisée du **FASTT** pour financer l'accompagnement aux déplacements et lever le frein de la distance domicile-travail.
2. **L'optimisation des temps vacants :** Tirer parti des désynchronisations calendaires (étudiants partant l'été / saisonniers arrivant sur les mêmes territoires) via une gestion intercalaire des internats et résidences Crous.
3. **La libération du foncier public et ferroviaire :** Engager une démarche contractuelle avec la SNCF, l'EPF et les grands propriétaires fonciers pour transformer les emprises délaissées (bureaux, entrepôts, commerces en déshérence) en résidences pour les jeunes.
4. **L'adaptation des outils réglementaires :** Faire évoluer les critères de décompte de la loi SRU (bonus jeunes) et solliciter la contribution de l'ensemble des réservataires institutionnels au sein du contingent social.

Evaluation de fin de journée

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région
Occitanie
Pyrénées · Méditerranée

Evaluation de fin de journée



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région
Occitanie
Pyrénées · Méditerranée

Evaluation de fin de journée



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région Occitanie
Pyrénées · Méditerranée

Evaluation de fin de journée

N°	Retranscription précise de ce qui est écrit à la main
Carte 01	La connaissance de nouveaux acteurs. De pouvoir échanger avec des regards différent (institutions, association, bailleurs...). Merci !
Carte 02	Bonjour, Merci pour cette journée enrichissante - Nous avons réussi à promouvoir l'offre de logement sur notre territoire et mobiliser l'ensemble des acteurs et investisseurs privés pour sortir de terre de nouvelles résidences locatives - Cordialement
Carte 03	Chère Dreal, grâce à cette journée, j'ai rencontré des acteurs avec qui j'ai échangé dans les semaines qui ont suivi. La journée a facilité cette mise en relation et a élargi mes horizons - La DDETS 34
Carte 04	On a trouvé du foncier dans le centre de Toulouse et dans le centre de Montpellier pour réaliser une résidence mixte RSFJT - Rés. Senior ! autonomie
Carte 05	Merci pour ces temps échanges. Ateliers denses avec beaucoup de données
Carte 06	Une offre de logement diversifiée pour tout public jeune !
Carte 07	Dans 2 ans ! Il y a plus de logements aux loyers encadrés, des APL maintenues pour tous et la mobilité fluidifiée pour faire les liens lgts/travail au quotidien. Merci !
Carte 08	Depuis 2 ans, beaucoup de changement opéré grâce à la mobilisation de l'État en faveur du logement des jeunes.
Carte 09	Tous les acteurs travaillent de concert pour le logement des jeunes ♡ APM
Carte 10	La mobilité dans le monde rural : les horaires de transport, car le travail a changé. Avoir des horaires de transport en accord avec le travail.
Carte 11	regard sur le lgt ou les fjt. Plus de lgt sociaux. Prise en compte, des personnes venant personne de la rue - C. ARXHIN (fjt les socui..)
Carte 12	Merci pour ces échanges facilités entre partenaires. Les internats de Montpellier sont désormais ouverts l'été à l'hébergement temporaire chez l'habitant se développe. Efforts à suivre...

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région
Occitanie
Pyrénées · Méditerranée

Evaluation de fin de journée

N°	Retranscription précise de ce qui est écrit à la main
Carte 13	Merci d'avoir mis en place des hébergements temporaires pour l'accueil des jeunes le temps de trouver une solution pérenne pour cette rentrée.
Carte 14	En 2028, il serait bien de développer partenariat crous /saisonniers + personne à la rue.
Carte 15	on a mis en place en Haute-Garonne des équipes santé mentale grâce aux mesures AVDL. La DDETS 31
Carte 16	Merci pour les 3 M° sur le FNAVDL et les 500 k€ pour le Marché DALO, on a pu reloger tout les prioritaires - Bisous la DDETS 31
Carte 17	Merci pour cette journée studieuse et enrichissante. Super animation et espoir de voir la situation des jeunes s'améliorer et trouver un logement. CRLJ à garder !
Carte 18	Nous avons découvert l'Hôtel de Région de Montpellier, lieu de rencontre sur le logement social d'Occitanie. Le repas du midi par HONVA était avec zéro déchet. Bravo ! Merci pour les fiches indicateurs statistiques, très complètes mais qui méritaient une analyse plus longue et détaillée sur 2 heures. Stéph... DDETS 66
Carte 19	L'analyse des besoins est à réaliser à une échelle fine. Merci pour l'organisation !
Carte 20	- une compréhension accrue de l'hétérogénéité des besoins adaptés aux jeunes de moins de 30 ans (NEET, étudiant, jeunes actifs, etc.) ; - une réflexion encore en cours sur comment produire une offre suffisante + variée (adaptée à ces publics cibles) Marie ETCHEGARAY / DDTM 34 (unité Politiques de l'habitat)
Carte 21	Merci pour la journée - Il pourrait être intéressant de refaire des ateliers de travail sur la programmation mais à une échelle plus fine les EPCI
Carte 22	Enfin l'étudiant arrive dans une nouvelle ville où il va pouvoir avoir le choix pour le début de sa nouvelle vie étudiante. Pas un choix par dépit... un vrai choix ! Une bonne rentrée
Carte 23	La rencontre avec l'ensemble des intervenants sur le secteur du FNAVDL et le logement des jeunes me permet aujourd'hui de déployer des partenariats sur le territoire pour développer l'information et les actions.

Synthèse de l'évaluation de fin de journée

- **Interconnaissance et réseau** : la journée a renforcé les synergies entre les services de l'État, les collectivités, les bailleurs et les associations
- **Diversification de l'offre** : les participants soulignent la nécessité de produire des logements variés, du FJT aux résidences mixtes intergénérationnelles
- **Prise en charge des vulnérabilités** : l'accent est mis sur l'accueil des jeunes sans abri, les publics prioritaires DALO et la santé mentale
- **Solutions agiles et temporaires** : plusieurs contributions valorisent l'ouverture estivale des internats et le développement de l'hébergement chez l'habitant
- **Enjeu de la mobilité** : les transports et l'adaptation des horaires apparaissent comme un levier indissociable de l'accès à l'emploi, surtout en milieu rural
- **Leviers financiers et dispositifs** : le rôle fondamental des crédits FNAVDL/AVDL et le maintien des aides au logement (APL) ont été largement rappelés
- **Prise en compte des profils** : l'offre doit répondre à la diversité des situations (étudiants, saisonniers, NEET, actifs) pour garantir un choix réel
- **Apports techniques salués** : la richesse des fiches statistiques et la densité des données territoriales partagées ont été très appréciées
- **Attentes méthodologiques** : les acteurs expriment le besoin de temps d'analyse plus approfondis et d'ateliers déclinés à l'échelle fine des EPCI
- **Dynamique collective à pérenniser** : saluant la qualité de l'animation, les participants appellent expressément à maintenir ce cadre de concertation régionale